



VILLE DE SION
CONSEIL GÉNÉRAL



RAPPORT

de la commission de gestion

au

CONSEIL GÉNÉRAL

concernant

**LES COMPTES 2018
DE LA VILLE DE SION**

Document de travail à l'usage du Conseil général

TABLE DES MATIERES

ENTREE EN MATIERE ET VOTE D'ENTREE EN MATIERE	4
1 Clôture du compte administratif	5
A. Compte de fonctionnement.....	5
B. Compte des investissements	9
C. Crédit d'engagement	13
D. Bilan au 31.12.2018.....	14
E. Dette consolidée	14
F. Endettement net	15
G. Chiffres clés - ratios	15
2 Vote d'entrée en matière	16
COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENTS.....	17
0. Questions générales.....	17
1 Administration Générale & Finances	22
A. Compte de fonctionnement.....	22
B. Compte des investissements	22
2 Economie & Tourisme	25
A. Compte de fonctionnement.....	25
B. Compte des investissements	25
3 Education & Culture.....	26
A. Compte de fonctionnement.....	26
B. Compte des investissements	26
4 Affaires sociales	29
A. Compte de fonctionnement.....	29
B. Compte des investissements	29
5 Sécurité Publique	30
A. Compte de fonctionnement.....	30
B. Compte des investissements	30
6 Travaux Publics & Environnement.....	31
A. Compte de fonctionnement.....	31
B. Compte des investissements	31
7 Bâtiments & Construction	32
A. Compte de fonctionnement.....	32
B. Compte des investissements	32
8 Urbanisme & Mobilité.....	33
A. Compte de fonctionnement.....	33
B. Compte des investissements	33
9 Sport, jeunesse & loisirs	35
CREDITS SUPPLEMENTAIRES	36
A. Compte de fonctionnement.....	37
B. Compte des investissements	39
CONCLUSIONS	40
VOTE FINAL.....	43

Madame la Présidente du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

La Commission de Gestion a examiné le projet de Comptes 2018 de la Ville. Elle a siégé à 9 reprises pour préparer et établir son rapport.

Dans le cadre de l'étude des présents comptes une séance de présentation a été préparée par le bureau du Conseil Général le 30 avril 2019 aux Arsenaux. Cette séance a été menée par Mr Patrick Dondainaz

La séance des questions a eu lieu le 27 mai 2019, en présence de M. Philippe Varone, Président de la Ville, et M. Patrick Dondainaz, Chef du service des Finances.

La liste des commissaires ayant siégé lors de l'examen des comptes est annexée en fin de rapport.

Document de travail à l'usage du Conseil Général

ENTREE EN MATIERE ET VOTE D'ENTREE EN MATIERE

Préambule :

Les comptes sont pour la 1^{ère} fois présentés sous la forme introduite au début de la législature, en 9 dicastères.

Le plan comptable est totalement remanié suite aux transferts de nombreuses rubriques entre dicastères.

De ce fait, il n'existe plus de points de repères et les tableaux utilisés dans nos précédents rapports ne permettent plus de comparaison entre les différents exercices. Nous avons ainsi mis en place de nouveaux tableaux par dicastère intégrant également les chiffres du budget 2016 et des comptes 2019. Ces tableaux sont identiques à ceux présentés dans le rapport sur le budget 2018, ils deviendront explicites au cours des prochaines années.

Pour information, dans la brochure des comptes, vous trouverez sous les remarques, à la fin de chaque dicastère, les transferts qui ont touché d'une manière ou d'une autre celui-ci.

D'autre part, comme déjà indiqué dans nos précédents rapports, tous les crédits supplémentaires des dicastères ont été regroupés dans un seul chapitre, par conséquent il n'en est plus fait mention dans les dicastères.

Document de travail à l'usage du Conseil Général

1 Clôture du compte administratif

A. Compte de fonctionnement

Les **charges** du compte de fonctionnement, avant amortissement, s'élèvent à **CHF 214'053'942.26**. Les **recettes** de fonctionnement s'élèvent à **CHF 237'707'545.37**.

Le compte de fonctionnement boucle pour la dix-septième année consécutive sur un **excédent de revenus**, de **CHF 309'946.45** en 2018 contre **CHF 2'584'308.15** pour l'exercice 2017.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des charges et des recettes en fonction des comptes 2017, du budget 2018 et des comptes 2018.

Total Fonctionnement

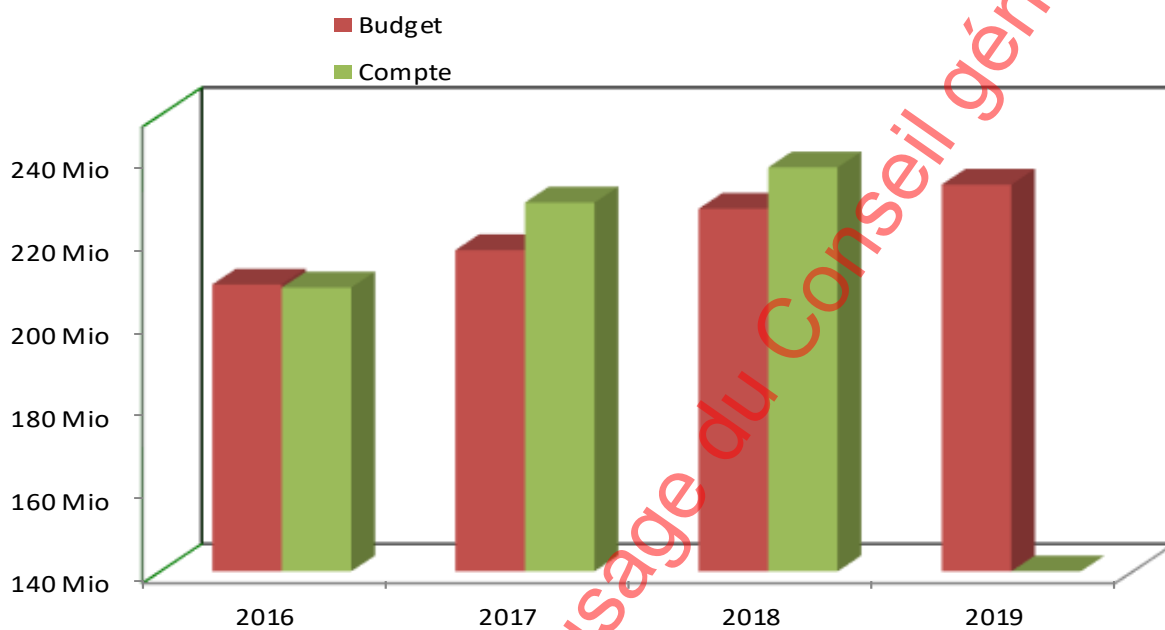
Fonctionnement Récapitulatif	Compte - 2017	Budget - 2018	Compte - 2018	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	205 579 047,88	203 742 000	214 053 942,26	10 311 942,26	5,06	8 474 894,38	4,12
Amortissement	20 829 744,86	21 688 000	21 343 656,66	-344 343,34	-1,59	513 911,80	2,47
Amortissement complémentaires	2 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	-	0,00	-500 000,00	-20,00
	228 908 792,74	227 430 000	237 397 598,92	9 967 598,92	4,38	8 488 806,18	3,71
Revenus financiers	231 493 100,89	227 680 000	237 707 545,37	10 027 545,37	4,40	6 214 444,48	2,68
Résultat	2 584 308,15	250 000	309 946,45	59 946,45	23,98	-2 274 361,70	-88,01

Les **charges** et **revenus** par Dicastère du compte de fonctionnement se répartissent comme suit :

Dicastère	Charges		Revenus	
	Montant	%	Montant	%
1. Administration générale & finances	24 933 856,31	10,50	133 983 528,27	56,36
2. Economie et Tourisme	36 303 898,45	15,29	38 201 420,82	16,07
3. Education et Culture	42 689 128,34	17,98	7 916 521,24	3,33
4. Affaires sociales	32 216 022,51	13,57	5 529 445,04	2,33
5. Sécurité publique	15 087 699,66	6,36	10 311 488,92	4,34
6. Travaux publics et environnement	48 849 050,23	20,58	32 083 809,60	13,50
7. Bâtiment et construction	8 542 240,09	3,60	5 662 465,18	2,38
8. Urbanisme et Mobilité	15 795 204,59	6,65	2 454 506,17	1,03
9. Sport, Jeunesse & loisirs	12 980 498,74	5,47	1 564 360,13	0,66
Total	237 397 598,92	100,00	237 707 545,37	100,00
Résultat de l'exercice	309 946,45			

Le **graphique des charges** ci-dessous met en évidence que les charges effectives sont supérieures aux charges budgétées de plus de CHF 10.3 mios, soit environ 5.06 % des charges totales.

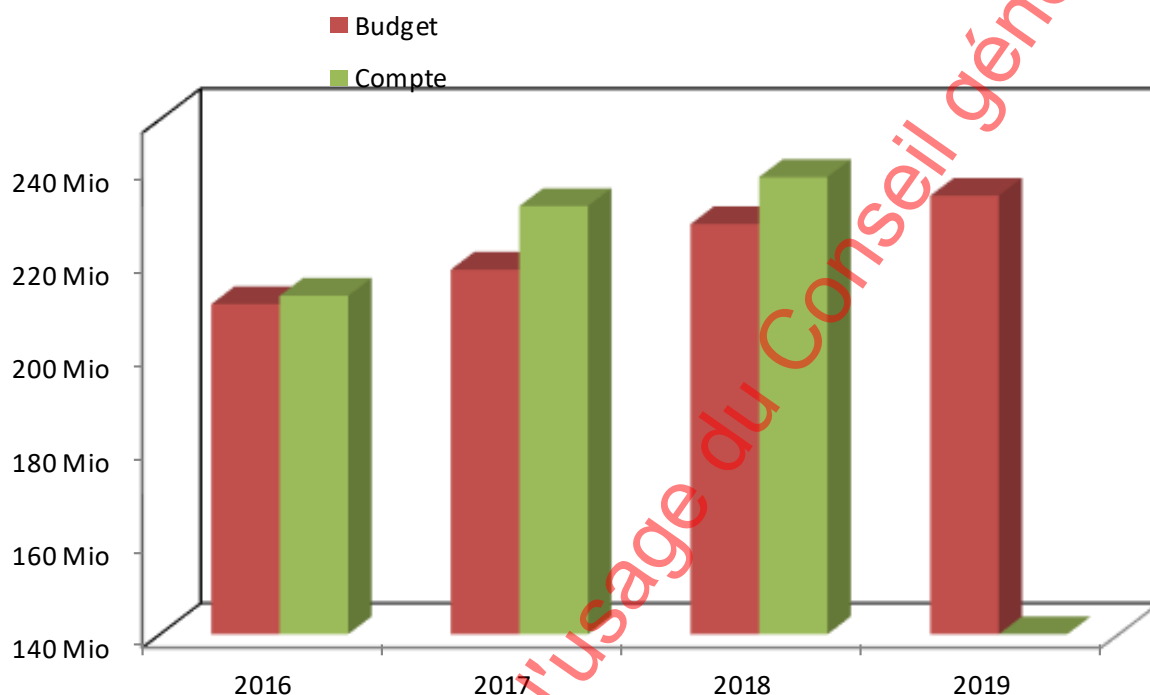
Total des Charges



Remarque : La divergence entre les charges budgétées et les charges effectives en 2018 est principalement expliquée par la forte progression des montants générés par l'activité d'achat/vente d'énergies de partenaires, par les montants facturés par SkyGuide ainsi que par la forte augmentation des montants alloués à l'aide sociale.

Le **graphique des revenus** ci-dessous met en évidence des recettes supérieures au budget de près de CHF 10 mios, soit environ 4.4 % du total des revenus.

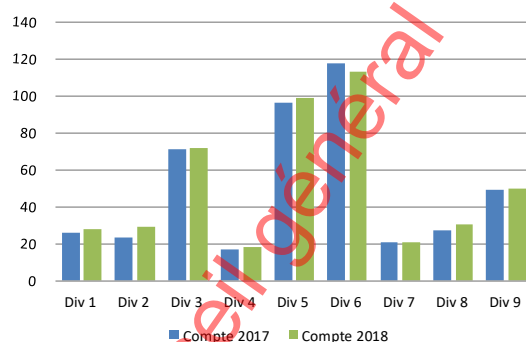
Total des Revenus



Remarque : La divergence entre les revenus budgétés et les revenus effectifs en 2018 est principalement expliquée par le bénéfice supplémentaire de CHF 5.19 mios réalisé sur l'activité d'achat/vente d'énergies de partenaires et la subvention versée par la Confédération pour SkyGuide.

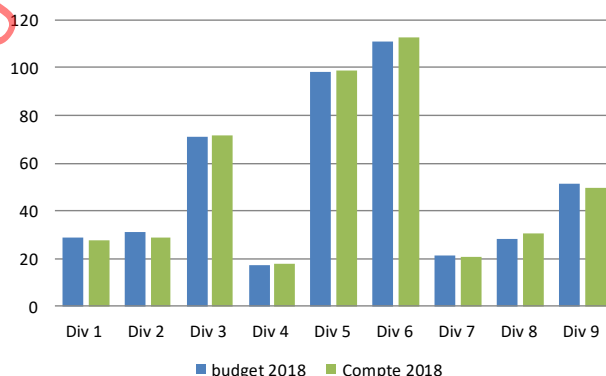
Entre le 31.12.2017 et le 31.12.2018, l'effectif du personnel calculé en équivalents plein-temps a évolué comme suit :

Dicastère	Evolution du Personnel [EPT]			
	Variation	Compte 2017	Compte 2018	%
1. Administration générale & finances	2,16	25,82	27,98	8,37%
2. Economie et Tourisme	5,71	23,40	29,11	24,40%
3. Education et Culture	0,46	71,16	71,62	0,65%
4. Affaires sociales	0,89	17,16	18,05	5,19%
5. Sécurité publique	2,61	96,17	98,78	2,71%
6. Travaux publics et environnement	-4,83	117,76	112,93	-4,10%
7. Bâtiment et construction	0,21	20,84	21,05	1,01%
8. Urbanisme et Mobilité	2,92	27,60	30,52	
9. Sport, Jeunesse & loisirs	0,63	49,22	49,85	
Total	10,13	449,13	459,89	2,26%



Alors qu'en comparaison avec le budget les variations sont:

Dicastère	Evolution du Personnel [EPT]			
	Variation	budget 2018	Compte 2018	%
1. Administration générale	-1,17	29,15	27,98	-4,01%
2. Economie et Tourisme	-2,09	31,20	29,11	-6,70%
3. Education et Culture	0,46	71,16	71,62	0,65%
4. Affaires sociales	0,75	17,30	18,05	4,34%
5. Sécurité publique	0,71	98,07	98,78	0,72%
6. Travaux publics et enviro	1,79	111,14	112,93	1,61%
7. Bâtiment et construction	-0,46	21,51	21,05	-2,14%
8. Urbanisme et Mobilité	2,48	28,04	30,52	0,09
9. Sport, Jeunesse & loisirs	-1,61	51,46	49,85	-0,03
Total	0,86	459,03	459,89	0,19%



B. Compte des investissements

Le compte des investissements se présente de la manière suivante :

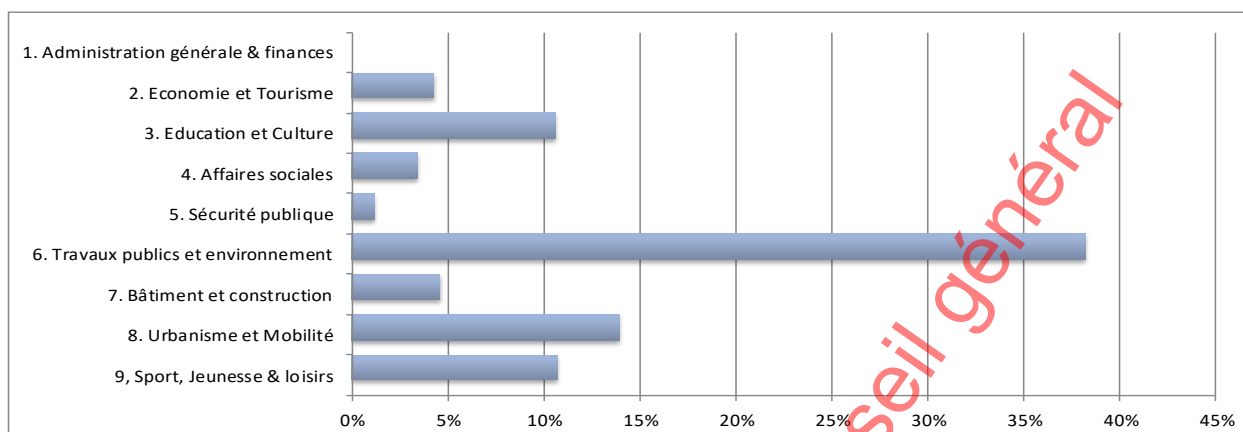
Total investissements

Investissements	Compte - 2017	Budget - 2018	Compte - 2018	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	34 007 131,97	33 170 000	33 404 740,73	234 740,73	0,71	-602 391,24	-1,77
Recettes d'investissements	5 603 585,75	4 540 000	4 261 306,00	-278 694,00	-6,14	-1 342 279,75	-23,95
Excédent de dépenses	28 403 546,22	28 630 000	29 143 434,73	513 434,73	1,79	739 888,51	2,60

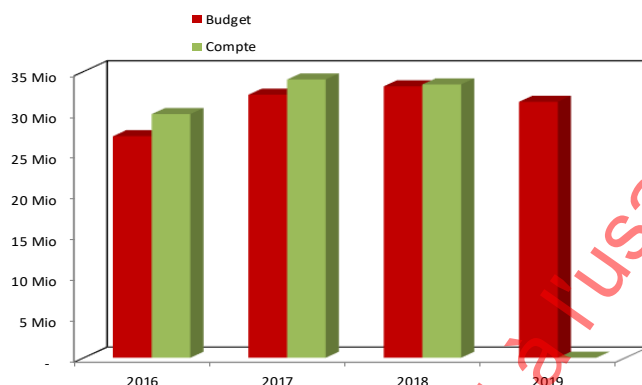
Répartition en % des investissements par division

Dicastère	Dépenses		Recettes	
	Montant	%	Montant	%
1. Administration générale & finances	155 287,30	0,46	-	0,00
2. Economie et Tourisme	2 119 457,30	6,34	689 728,65	16,19
3. Education et Culture	3 808 366,98	11,40	280 000,00	6,57
4. Affaires sociales	1 900 000,00	5,69	773 088,70	18,14
5. Sécurité publique	904 353,05	2,71	524 876,95	12,32
6. Travaux publics et environnement	14 692 161,02	43,98	1 927 798,90	45,24
7. Bâtiment et construction	1 538 134,50	4,60	-	0,00
8. Urbanisme et Mobilité	4 708 775,95	14,10	65 812,80	1,54
9. Sport, Jeunesse & loisirs	3 578 204,63	10,71	-	0,00
Total	33 404 740,73	100,00	4 261 306,00	100,00
Excédent de dépenses	-29 143 434,73			

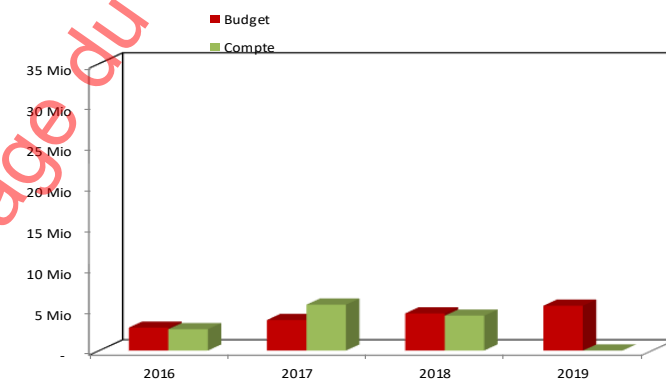
Taux d'investissements nets par division



Total des Dépenses



Total des Recettes



Financement des investissements (Milliers de CHF)

COMPTE/BUDGET	C2012	C2013	C2014	C2015	C2016	C2017	C2018	B2018	Moy.
Dépenses d'investissements	28 569	31 487	25 976	28 673	29 775	34 007	33 404	33 170	30 633
Recettes d'investissements	2 067	4 320	2 140	2 560	2 601	5 063	4 261	4 540	3 444
Investissements nets	26 502	27 167	23 836	26 113	27 174	28 404	29 143	28 630	27 189
Autofinancement	22 906	21 989	19 235	23 539	23 933	25 914	23 653	23 938	23 138
Insuffisance d'autofinancement	3 596	5 178	4 601	2 575	3 241	2 490	5 490	4 692	3 983
Marge d'autofinancement	86,4%	80,9%	80,7%	90,1%	88,1%	91,2%	81,2%	83,6%	85,1%

Les montants investis en 2018 se répartissent comme suit :

Dans les investissements propres :

D	Investissements propres	Budget 2018	Compte 2018	Effectif en % du budget
610.50	Parking des Roches Brunes	4 000 000,00	4 000 000,00	100,0%
856.50	Dépôt pour les bus sédunois	2 000 000,00	2 584 299,25	129,2%
901.50	Centre sportif de Tourbillon	1 500 000,00	1 500 727,30	100,0%
601.50	Réalisation de routes communales	1 050 000,00	1 436 920,60	136,8%
852.50	Aménagements espaces publics	1 200 000,00	1 276 418,74	106,4%
609.50	Conduites eau potable	1 200 000,00	1 201 029,36	100,1%
902.50	Piscine de la Blancherie	1 000 000,00	1 092 741,35	109,3%
606.50	Plan Général d'Evacuation des Eaux, PGEE	900 000,00	1 086 242,40	120,7%
308.50	Centre scolaire de Gravelone	800 000,00	1 073 126,55	134,1%
606.50	Collecteurs	900 000,00	1 051 798,08	116,9%
402.50	Pouponnière valaisanne	1 000 000,00	1 000 000,00	100,0%
402.50	Crèche-nursérie des Châteaux	900 000,00	900 000,00	100,0%
266.50	Aménagement tarmac et voie de roulage	500 000,00	875 276,00	175,1%
601.50	AggloSion (réseau routier + mobilité do)	1 000 000,00	744 032,88	74,4%
610.50	Parcs d'échange	600 000,00	599 444,40	99,9%
601.50	Achats de véhicules	250 000,00	553 678,76	221,5%
503.50	Véhicules	100 000,00	521 660,05	521,7%
308.50	Centre scolaire du Sacré-Coeur	450 000,00	413 143,15	91,8%
701.50	Centre culturel Ferme Asile	400 000,00	400 000,00	100,0%
308.50	Centre scolaire de St-Guérin	400 000,00	369 376,00	92,3%
604.50	Acquisition de terrains PA	200 000,00	358 088,70	179,0%
701.50	Rénovation d'immeubles	350 000,00	341 792,90	97,7%
606.50	Réhabilitation STEP de Chandoline	520 000,00	331 593,10	63,8%
609.50	Pose de nouveaux compteurs	400 000,00	326 897,41	81,7%
602.50	Corrections de rivières	500 000,00	305 642,22	61,1%
308.50	Centre scolaire de la Bruyère	300 000,00	296 870,25	99,0%
601.50	Pistes cyclables et parcs vélos	200 000,00	282 558,13	141,3%
308.50	Centre scolaire de Champsec	250 000,00	247 728,73	99,1%
266.50	Rénovation aérogare	500 000,00	219 160,25	43,8%
266.50	Démolition "Village en bois"	200 000,00	203 386,35	101,7%
503.50	Rénovation bâtiment du feu	200 000,00	202 693,00	101,3%
606.50	Station de prétraitement	200 000,00	195 261,15	97,6%
506.50	Achat ambulances	180 000,00	180 000,00	100,0%
606.50	Station de pompage	150 000,00	160 618,40	107,1%
308.50	Centre scolaire de Salins	150 000,00	159 945,35	106,6%
116.50	Nouvelles technologies de communication	150 000,00	155 287,30	103,5%
701.50	Bâtiments loués à l'esr	240 000,00	152 744,75	63,6%
903.50	Patinoire de Tourbillon	150 000,00	147 452,75	98,3%
705.50	Cimetière de Platta	300 000,00	107 058,00	35,7%
901.50	Centre sportif de Glareys	150 000,00	105 859,70	70,6%
601.50	Réfection d'ouvrages	100 000,00	103 563,20	103,6%
701.50	Immeuble Ancien Hôpital	100 000,00	98 832,90	98,8%
701.50	Immeuble le Casino	100 000,00	95 891,75	95,9%
606.50	Décanteur primaire	100 000,00	87 318,10	87,3%
266.50	Aménagement secteur Nord	100 000,00	81 634,70	81,6%
902.50	Piscine de la Sitterie	100 000,00	80 954,75	81,0%
705.50	Ancien cimetière	100 000,00	80 000,00	80,0%
601.50	Liaison Nord-Sud secteur Gare	300 000,00	27 729,90	9,2%
901.50	Centre sportif de la Garenne	100 000,00	19 379,50	19,4%
903.50	Patinoire de l'Ancien Stand	150 000,00	18 301,30	12,2%
852.50	Nouvelles serres communales (Bellini)	150 000,00	16 509,95	11,0%
901.50	Centre sportif de l'Ancien Stand	100 000,00	8 873,95	8,9%
266.50	Mesures anti-bruit	200 000,00		0,0%
503.50	Abris collectifs PCi	100 000,00		0,0%
503.50	Matériel d'exploitation	180 000,00		0,0%
610.50	Parking de la Planta	200 000,00		0,0%
701.50	Pavillon de la Planta	100 000,00		0,0%
Total		27 720 000,00	27 879 543,31	101%

Dans les participations :
Aucun montant n'est à ajouter en 2018 :

D	Participations	Budget 2018	Compte 2018	Effectif en % du budget
	Néant			
Total		0,00	0,00	

pour des subventions accordées selon tableau ci-dessous :

D	Subventions accordées	900000	900000	Effectif en % du budget
260.56	EPFL Valais Wallis	700 000,00	740 000,00	105,7%
601.56	Participation au réseau routier cantonal	1 000 000,00	739 783,25	74,0%
308.56	EPTM Sion	700 000,00	720 000,00	102,9%
308.56	HES-SO - Terrains Industrie 19 à 23	500 000,00	528 176,95	105,6%
604.56	Mensurations au standard MO93	400 000,00	445 000,00	111,3%
900.56	Salles de gym (EPT) - escrime - escalade	0,00	300 208,00	
700.56	Basilique de Valère	150 000,00	117 955,20	78,6%
700.56	Couvent des Capucins de Sion	70 000,00	72 000,00	102,9%
700.56	Participation rénov. extra-muros	60 000,00	60 000,00	100,0%
700.56	Participation rénov. imm. vieille ville	120 000,00	11 859,00	9,9%
Total		3 700 000,00	3 734 982,40	101%

pour les dépenses à amortir selon le tableau ci-dessous :

D	Autres dépenses à amortir	Budget 2018	Compte 2018	Effectif en % du budget
603.58	Maintien du vignoble en terrasse	350 000,00	545 464,00	155,8%
850.58	Développement territorial	400 000,00	382 226,01	95,6%
856.58	Liaison plaine-montagne	200 000,00	348 811,75	174,4%
900.58	Candidature Sion 2026	500 000,00	303 706,03	60,7%
601.58	Stabilisation des falaises	100 000,00	102 830,95	102,8%
856.58	Agglo Valais central	100 000,00	100 510,25	100,5%
604.58	Remembrement parcellaire Turin Est	100 000,00	6 666,03	6,7%
Total		1 750 000,00	1 790 215,02	102%

La répartition entre investissements, subventions d'investissement, dépenses à amortir et participation est la suivante :

	0	Budget	Compte
INVESTISSEMENTS		27 720 000	27 879 543,31
		84%	83%
DEPENSES A AMORTIR		1 750 000	1 790 215,02
		5%	5%
SUBVENTIONS ACCORDEES		3 700 000	3 734 982,40
		11%	11%
PARTICIPATIONS		0	0,00
		0%	0%
TOTAL		33 170 000	33 404 740,73

C. Crédit d'engagement

Les Comptes 2018 (p 265) présentent quatre crédits d'engagements pour un montant total CHF 34'370'000.00. Ils concernent :

Objet	Décision	Montant libéré	Additionnel	Global	Montant utilisé	Disponible
Salles de gymnastique (CFPS)	02.10.2012	7 570 000	300 000	7 870 000	7 870 908,00	-908,00
Pouponnière Valaisanne	19.12.2016	5 900 000	0	5 900 000	1 261 931	4 638 069,00
Parking des Roches Brunes	19.12.2016	12 500 000	0	12 500 000	10 506 151	1 993 849,00
Dépôt pour les Bus sédunois	21.06.2016	8 100 000	0	8 100 000	7 149 510	950 490,00
Total		34 070 000	300 000	34 370 000	26 788 500,00	7 581 500,00

D. Bilan au 31.12.2018

Le total du bilan au 31.12.2018 s'élève à CHF 460'950'142.07, en diminution de CHF 10'568'546.79 par rapport à 2017. La fortune nette se monte à CHF 163'125'927.82, en augmentation de CHF 309'946.45 par rapport à l'exercice précédent.

Notons aussi que les provisions pour le compte de fonctionnement et le compte des investissements s'élèvent à CHF 14'470'021.12 (CHF 13'731'899.70 au 31.12.2017), alors que les "engagements" envers les financements spéciaux se montent à CHF 14'898'278.52 (CHF 16'606'471.95 au 31.12.2017).

Les engagements hors bilan sous forme de cautionnements et garanties (Engagements conditionnels) baissent de CHF 0.4 mios et passent de CHF 3.7 mios au 31.12.2017 à CHF 3.3 mios au 31.12.2018.

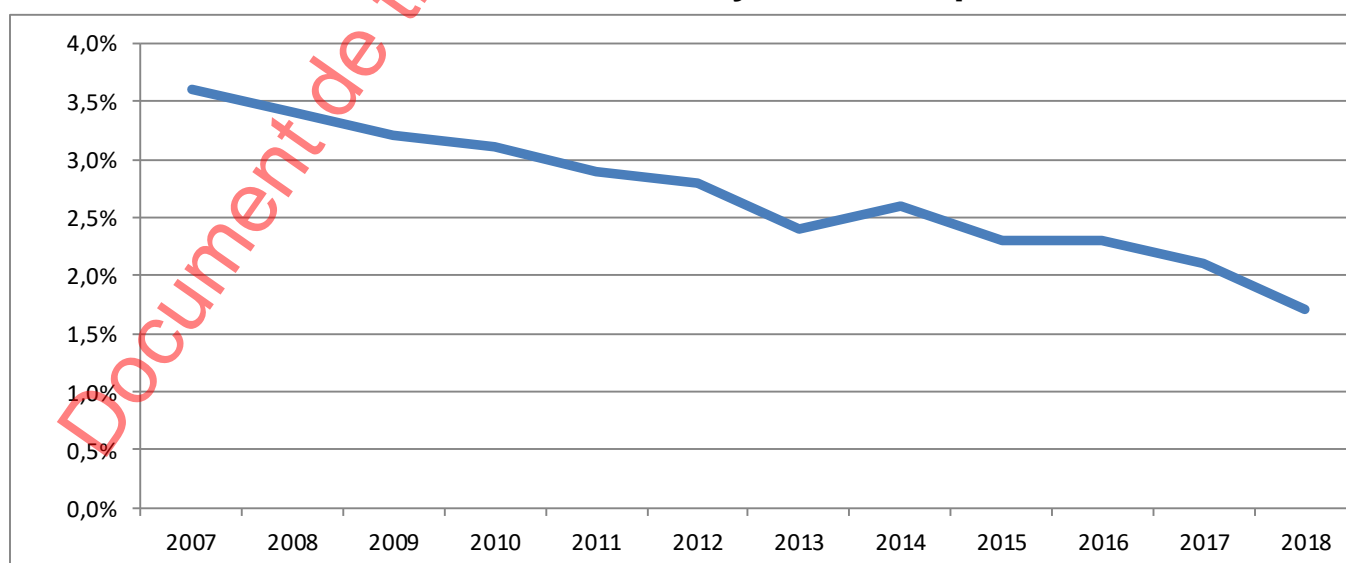
E. Dette consolidée

La dette de la Ville au 31.12.2018 s'élève à CHF 175'814'750.00 contre CHF 180'282'640.00 au 31.12.2017, soit une baisse de CHF 4'467'890.00

Evolution de la dette consolidée (mios de CHF)

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dette consolidée au 31.12	149,4	132,9	147,2	151,2	159,2	168,5	189,3	182,8	155,6	166,7	180,3	175,9
Modification par rapport à l'année précédente	10,2	-16,5	14,3	4,0	8,0	9,3	20,8	-6,5	-27,2	11,1	13,6	-4,4
Intérêts (montant)	5,0	4,8	4,5	4,3	4,2	4,2	3,8	3,7	3,7	3,6	3,1	2,6
Taux d'intérêt moyen	3,60%	3,40%	3,20%	3,10%	2,90%	2,80%	2,40%	2,60%	2,30%	2,30%	2,10%	1,70%

Evolution du taux moyen des emprunts

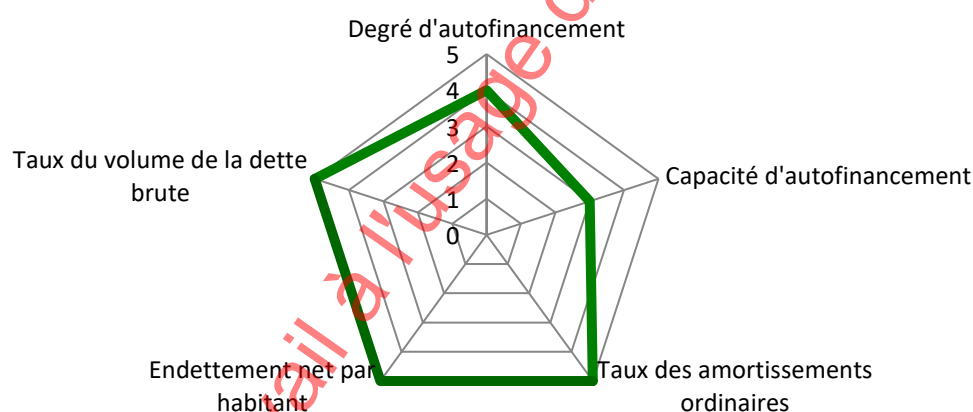


F. Endettement net

L'endettement net de la Ville passe de CHF 73'066'526.07 au 31.12.2017 à CHF 80'264'551.12 au 31.12.2018, soit une augmentation de CHF 7'198'025.25.

G. Chiffres clés - ratios

Comptes	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Objectif
Degré autofinancement des investissements (%)	225,6%	99,2%	78,6%	68,5%	80,8%	86,4%	80,9%	80,7%	90,1%	88,1%	91,2%	81,2%	100,0%
Capacité d'autofinancement (%)	21,6%	10,3%	8,4%	8,2%	9,1%	11,3%	10,9%	9,6%	11,3%	11,6%	11,7%	10,3%	10 - 12%
Taux des amortissements ordinaires	10,9%	10,5%	10,3%	10,4%	10,6%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	> = 10%
Taux global des amortissements	28,6%	14,3%	11,7%	10,8%	10,6%	13,5%	12,4%	10,4%	12,3%	12,0%	12,5%	11,1%	> = 10%
Endettement par habitant	-353	-341	-246	-42	60	282	424	527	1994	2080	2149	2320	< = 0



Indicateurs de l'Etat du Valais :

L'analyse des comptes indicateurs 2018, selon art. 30, al 2 Ofinco, laisse apparaître :

- Un bon degré d'autofinancement de nos investissements (81.2 % / 4 pt.)
- Une capacité d'autofinancement satisfaisante (10,3% / 3 pt.)
- Un taux des amortissements ordinaires suffisant (10,0% / 5 pt.)
- Un endettement net faible (CHF 2'329.00 par habitant / 5 pt.)
- Un très bon taux du volume de la dette brute (123.8 % / 5 pt.)

2 Vote d'entrée en matière

Les 15 membres présents de la Commission de gestion approuvent, à l'unanimité, l'entrée en matière sur les Comptes 2018 de la Ville de Sion.

Document de travail à l'usage du Conseil général

COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENTS

Les réponses aux questions des trois commissions sont regroupées dans un document établi et transmis par le bureau à tous les membres du conseil général.

Certaines de ces réponses sont néanmoins insérées dans le présent rapport, la commission de gestion juge en effet important qu'elles y figurent.

La commission de gestion reprend également dans son rapport quelques tableaux établis par la ville (impôts, statistique de la fréquentation des lignes de bus).

0. Questions générales

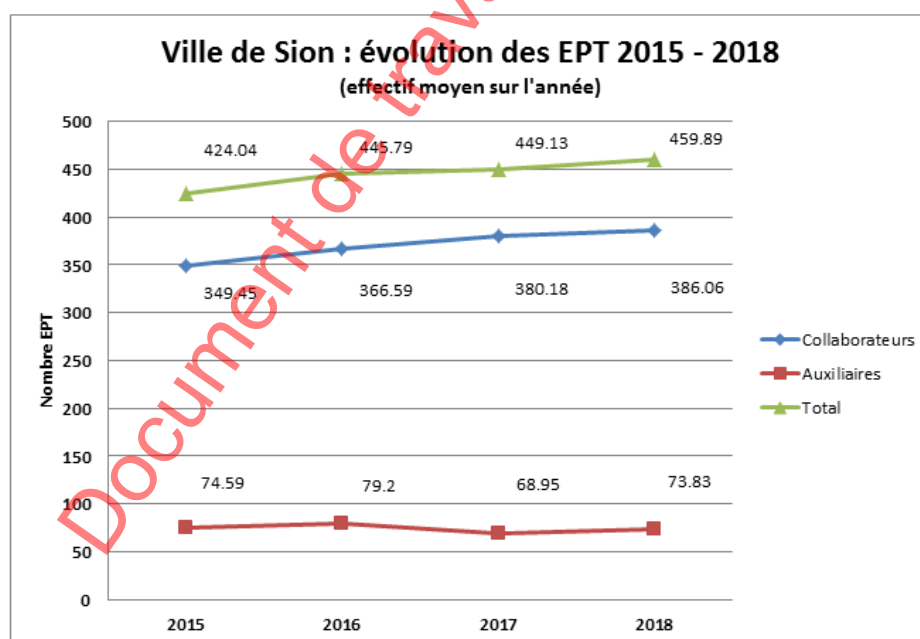
Traitements et Dédommagements de tiers

Question 1

La Cogest constate une augmentation générale du nombre d'auxiliaires dans la plupart des dicastères. Y a-t-il un problème de gestion du personnel ? Est-ce qu'il y a beaucoup d'absentéisme ? Si oui quelle en est la raison ? Quelles sont les mesures envisagées pour remédier à cet éventuel problème ?

Réponse :

Comme le démontre le graphique ci-dessous, l'évolution du nombre d'auxiliaires est globalement stable si l'on observe les 4 dernières années :



Il existe néanmoins des fluctuations du nombre d'auxiliaires d'un service à l'autre qui dépendent essentiellement des facteurs suivants, par ordre décroissant d'importance :

1. Absentéisme de longue durée des collaborateurs qui doivent être remplacés par du personnel auxiliaire afin de garantir les prestations de la Ville.
2. Emplois « sociaux » d'une durée maximum de 12 mois mis à disposition de résidents en fin de droit ou de réfugiés.
3. Auxiliaires engagés pour faire face à des augmentations saisonnières de la charge de travail (parcs & jardins, gardes bisesses, aéroport, etc...) ou à des événements extraordinaires (déblaiement de la neige, inondations, manifestations, etc...).
4. Volonté du service d'engager du personnel auxiliaire durant la réorganisation d'un secteur (par ex. RLC).
5. Echec lors d'une mise au concours lorsqu'aucun candidat ne correspond au profil ou que le candidat retenu renonce au poste.

Afin de mieux appuyer les services durant ce genre d'épisodes et d'assurer un meilleur suivi de l'absentéisme, la Ville a déjà mis en place les mesures suivantes :

- Création d'une commission sécurité et santé au travail, présidée par un conseiller municipal et composée de représentants du personnel et des cadres, du spécialiste MSST et d'un consultant externe, afin de traiter les problèmes de santé et de sécurité sur la place de travail et de mettre en place des programmes de prévention.
- Entrée en vigueur d'une nouvelle directive sur le harcèlement sur la place de travail, suivi de l'engagement en janvier 2017 de deux personnes de confiance, conformément aux recommandations du SECO.
- Formation de tous les cadres en août/sept. 2018 pour les entretiens d'évaluation.
- Augmentation de l'effectif de l'équipe RH (+ 0.2 EPT) afin de renforcer le suivi des absences.

Autres mesures qui seront mises en place prochainement par la Ville :

- Rédaction de directives précisant les rôles des collaborateurs et de leur hiérarchie lors d'une absence et mise en place d'un suivi des entretiens de retour d'absence
- Formation de tous les cadres en août/sept. 2019 sur la prévention et le suivi des absences.

- Signature, avec d'autres communes valaisannes, d'une convention de collaboration avec la SUVA portant sur la mise en place de programmes communs de prévention.

Question 2

La Cogest souhaite connaître le détail des coûts des intempéries d'août 2018 ainsi que l'estimation du montant global attendu des assurances.

Réponse :

La situation à ce jour fait apparaître les coûts suivants :

LIEU	MONTANT
Ecole Sacré-Cœur	CHF 227'870.60
St-Guérin	CHF 327'436.58
Centre scolaire Champsec	CHF 88'774.03
Parking Planta	CHF 113'299.75
Parking Scex	CHF 1'504.55
Piscine	CHF 5'678.05
Ancien-Stand	CHF 7'998.35
Hôtel de Ville	CHF 32'816.30
STEP Châteauneuf	CHF 100'083.60
Routes diverses	CHF 187'583.25
STAP des Berges	CHF 10'303.75
STAP Uvrier-Vissigen	CHF 2'933.65
STAP Farner	CHF 1'247.25
STAP patinoire	CHF 4'716.85
STAP Roches-brunes	CHF 17'709.85
Passage sous-voies Roches-Brunes	CHF 7'499.50
Cimetières	CHF 1'922.45
Bâtiments divers	CHF 24'246.80
Aéroport	CHF 494.25
Ambulances RL 23	CHF 10'650.15
Casino	CHF 4'436.45
Centre RLC	CHF 100.00
Divers	CHF 43'500.05
	CHF 1'222'806.06

A ce jour, nous avons reçu de l'assurance un montant de Fr. 530'000.-

Les acomptes reçus de la Zurich Assurances ont été ventilés, en 2018, sous les centres d'activités suivants : centres scolaires (308), bâtiments communaux (701), voirie (601), STEP (606) et parkings (610).

Il est encore trop tôt pour estimer le montant final qui sera versé par l'assurance, les discussions sont en cours afin de finaliser les décomptes. A noter que la franchise s'élève à 10% du montant des dégâts.

Eau, énergie et combustibles

Question 3

La Cogest constate des augmentations de la rubrique 312 (eau, énergie combustibles) dans plusieurs dicastères. Quelles sont les raisons de cette augmentation ? La tendance étant clairement aux économies, quelles mesures sont mises en place pour inverser la situation ?

Réponse :

Nature 312 : eau, énergie, combustibles

Comptes 2018 = Fr. 22,5 mios / Budget 2018 : Fr. 22,7 mios

Les acquisitions d'électricité liées à notre activité d'achat-vente d'énergies de partenaires représentent environ le 80% du total des charges de cette nature 312.

Le solde est constitué principalement des dépenses suivantes :

- Les consommations de gaz, d'électricité et dans une moindre mesure de pellet et de mazout ;
- La consommation d'eau potable ;
- Les taxes d'assainissement des eaux usées.

Depuis maintenant quelques années, la Municipalité a pris la décision de diminuer sa consommation énergétique et a adopté certaines mesures pour y parvenir.

Ainsi, par exemple, elle a investi d'importantes sommes dans la modernisation des systèmes de chauffage et la réfection des façades (isolation périphérique, fenêtres, vitres) de nombreux bâtiments scolaires. Autre exemple, les bassins de la piscine de la Blancherie sont à présent chauffés par la récupération de la chaleur de la climatisation du nouveau bâtiment du Groupe Mutuel.

Toutefois, il est important de relever que les rubriques en question sont fortement impactées par les conditions météorologiques, par l'évolution des différents tarifs (eau, gaz, électricité, etc.) et par la nature de certains investissements réalisés ces dernières années.

L'installation du système de mise hors gel au stade de Tourbillon ou les nouveaux aménagements d'espaces publics, par exemples, génèrent une augmentation de ces rubriques. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter les demandes de crédits supplémentaires Nos 20 et 26/2018.

A l'avenir, la Municipalité entend poursuivre ses efforts dans ce domaine. En plus des réfections des bâtiments scolaires et administratifs, la Municipalité a initié, par exemple, une importante démarche afin de limiter la consommation d'eau des fontaines communales (mise en place de système en circuit fermé, installations de boutons presseurs, etc.).

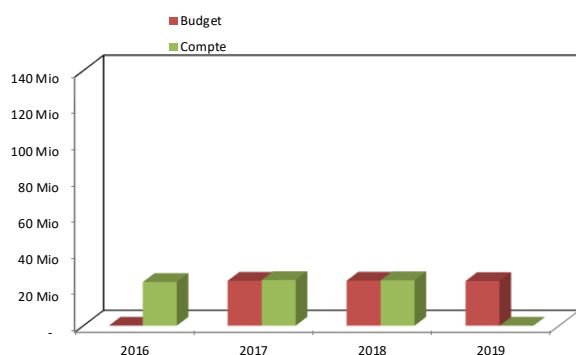
Document de travail à l'usage du Conseil général

1 Administration Générale & Finances

A. Compte de fonctionnement

Fonctionnement Dicastère 1	Compte - 2017 [CHF]	Budget - 2018 [CHF]	Compte - 2018 [CHF]	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	25 054 445,06	24 750 000	24 933 856,31	183 856,31	0,74	-120 588,75	-0,48
Revenus financiers	134 590 846,83	135 680 000	133 983 528,27	-1 696 471,73	-1,25	-607 318,56	-0,45
Résultat	-109 536 401,77	-110 930 000	-109 049 671,96	1 880 328,04	-1,70	486 729,81	-0,44

Total des Charges



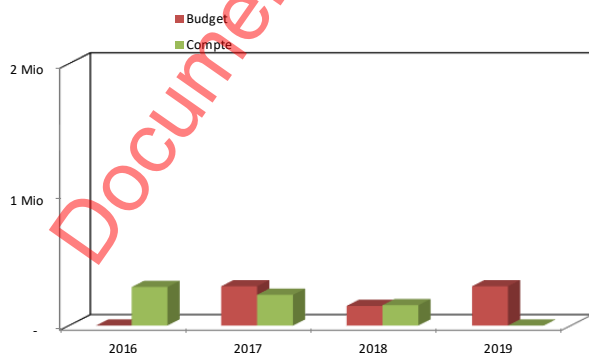
Total des Revenus



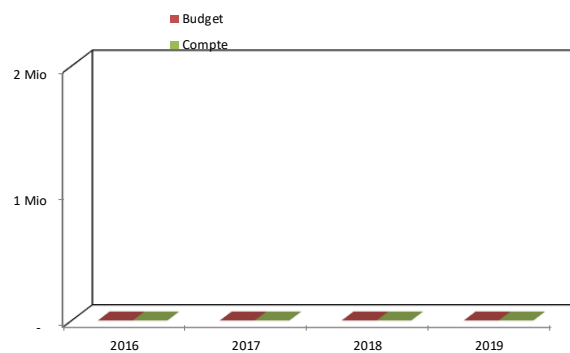
B. Compte des investissements

Investissements Dicastère 1	Compte - 2017 [CHF]	Budget - 2018 [CHF]	Compte - 2018 [CHF]	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	234 807,25	150 000	155 287,30	5 287,30	3,52	-79 519,95	-33,87
Recettes d'investissements	-	-	-	-	0,00	-	0,00
Excédent de dépenses	234 807,25	150 000	155 287,30	5 287,30	3,52	-79 519,95	-33,87

Total des Dépenses



Total des Recettes



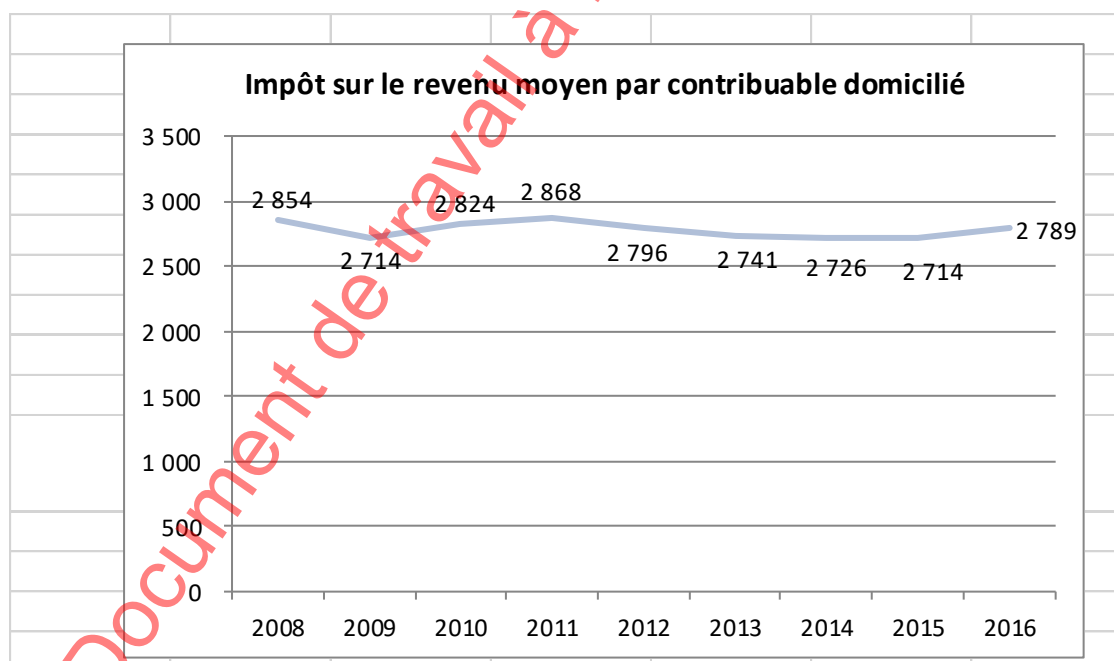
Statistique PP 2016 (état des taxations 99,90 %)

Répartition par classes de revenu imposable

27.05.2019

Début	Fin	Nombre de contrib.	En %	Montant impôt	En %
SFr. -	SFr. -	5 365	23	fr. -	0
SFr. 1	SFr. 25 000	4 364	19	fr. 1 652 437	3
SFr. 25 001	SFr. 50 000	5 771	25	fr. 9 688 532	17
SFr. 50 001	SFr. 70 000	3 628	16	fr. 11 657 690	21
SFr. 70 001	SFr. 100 000	2 537	11	fr. 12 397 103	22
SFr. 100 001	SFr. 150 000	1 178	5	fr. 9 088 355	16
SFr. 150 001	SFr. 200 000	273	1	fr. 3 624 927	6
SFr. 200 001	et plus	271	1	fr. 8 436 131	15
Total		23 387	100	SFr. 56 545 175	100

Remarques : Le total du montant impôt revenu ne tient pas compte des recettes des forfaits ainsi que des réductions d'impôt à la source.



Année	Impôt s/revenu moyen par contrib. domicilié	Année	Impôt s/fortune moyen par contrib. domicilié
2008	2 854	2008	400
2009	2 714	2009	406
2010	2 824	2010	430
2011	2 868	2011	417
2012	2 796	2012	425
2013	2 741	2013	436
2014	2 726	2014	455
2015	2 714	2015	455
2016	2 789	2016	511
2017	0	2017	0
(*)		(*)	

(Les montants sont exprimés en CHF)

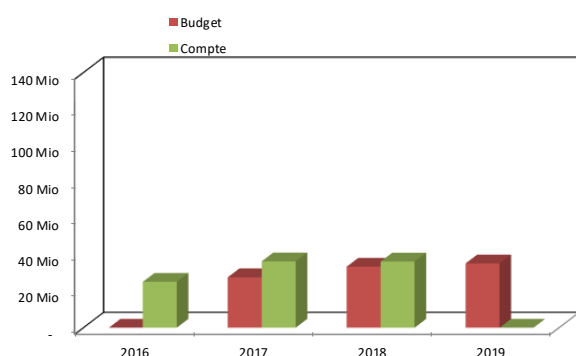
Document de travail à l'usage du Conseil général

2 Economie & Tourisme

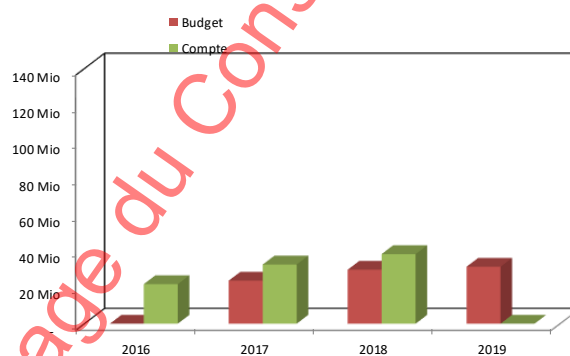
A. Compte de fonctionnement

Fonctionnement Dicastère 2	Compte - 2017 [CHF]	Budget - 2018 [CHF]	Compte - 2018 [CHF]	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	36 404 732,60	33 500 000	36 303 898,45	2 803 898,45	8,37	-100 834,15	-0,28
Revenus financiers	32 481 340,29	29 640 000	38 201 420,82	8 561 420,82	28,88	5 720 080,53	17,61
Résultat	3 923 392,31	3 860 000	-1 897 522,37	-5 757 522,37	-149,16	-5 820 914,68	-148,36

Total des Charges



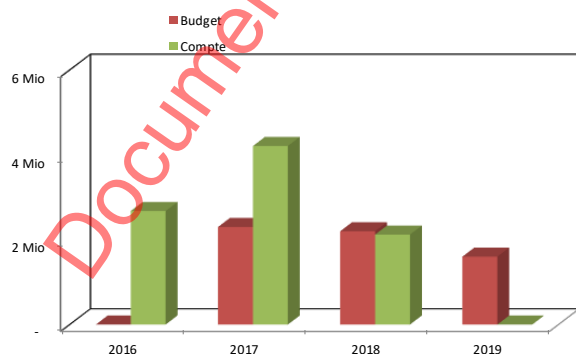
Total des Revenus



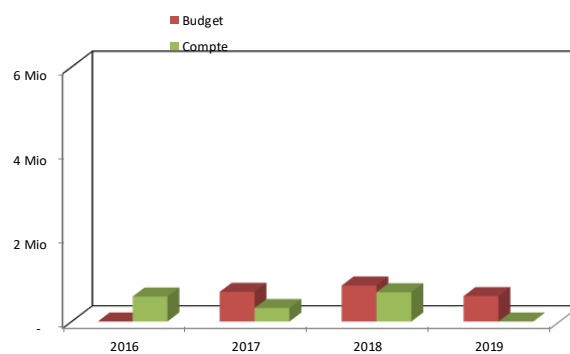
B. Compte des investissements

Investissements Dicastère 2	Compte - 2017 [CHF]	Budget - 2018 [CHF]	Compte - 2018 [CHF]	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	4 208 241,05	2 200 000	2 119 457,30	-80 542,70	-3,66	-2 088 783,75	-49,64
Recettes d'investissements	318 584,35	850 000	689 728,65	-160 271,35	-18,86	371 144,30	116,50
Excédent de dépenses	3 889 656,70	1 350 000	1 429 728,65	79 728,65	5,91	-2 459 928,05	-63,24

Total des Dépenses



Total des Recettes

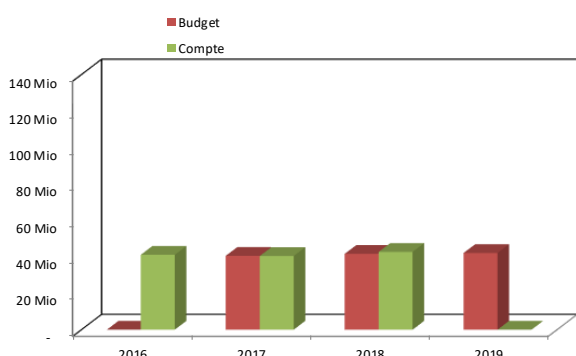


3 Education & Culture

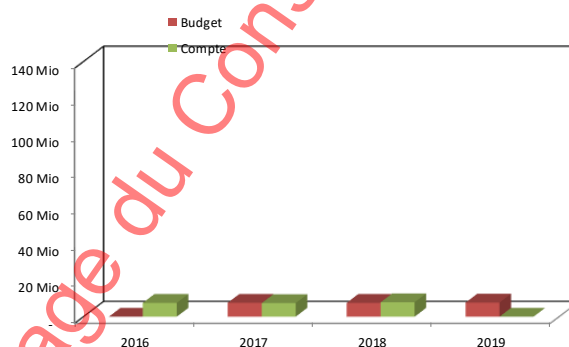
A. Compte de fonctionnement

Fonctionnement Dicastère 3	Compte - 2017 [CHF]	Budget - 2018 [CHF]	Compte - 2018 [CHF]	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	40 445 677,28	41 620 000	42 689 128,34	1 069 128,34	2,57	2 243 451,06	5,55
Revenus financiers	7 474 623,61	7 600 000	7 916 521,24	316 521,24	4,16	441 897,63	5,91
Résultat	32 971 053,67	34 020 000	34 772 607,10	752 607,10	2,21	1 801 553,43	5,46

Total des Charges



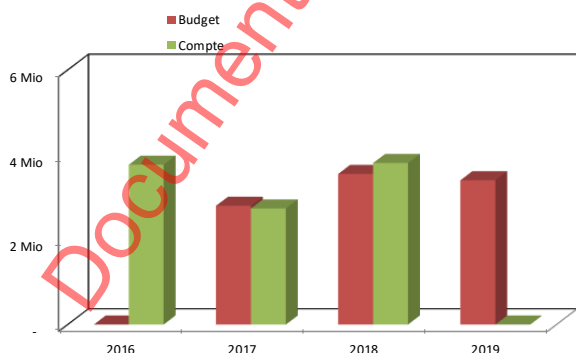
Total des Revenus



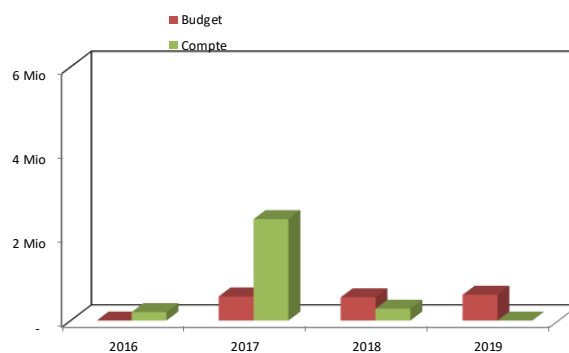
B. Compte des investissements

Investissements Dicastère 3	Compte - 2017 [CHF]	Budget - 2018 [CHF]	Compte - 2018 [CHF]	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	2 737 334,80	3 550 000	3 808 366,98	258 366,98	7,28	1 071 032,18	39,13
Recettes d'investissements	2 400 297,00	550 000	280 000,00	-270 000,00	-49,09	-2 120 297,00	-88,33
Excédent de dépenses	337 037,80	3 000 000	3 528 366,98	528 366,98	17,61	3 191 329,18	946,88

Total des Dépenses



Total des Recettes



Subvention accordée à des personnes physiques: Activité médicale scolaire

Augmentation des soins dentaires. Est-ce qu'un contrôle est mis en place dans la gestion des dossiers de demande de subventions ?

Voici quelques informations générales concernant les soins dentaires scolaires, le choix du médecin-dentiste, les subventions et les contrôles mis en place ainsi que la facturation :

Choix du médecin-dentiste :

Seuls les médecins-dentistes et orthodontistes valaisans travaillant avec l'association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse SDJ – c'est-à-dire qui ont un numéro de collaboration avec cette association – peuvent exécuter des traitements de soins dentaires subventionnés.

Selon les directives cantonales valables pour tous les médecins-dentistes/orthodontistes valaisans travaillant avec SDJ, les médecins-dentistes/orthodontistes ont l'obligation de remplir toutes les conditions administratives avant de commencer un traitement subventionné. Le médecin dentiste/orthodontiste doit être installé sur le territoire valaisan. Le droit au subventionnement n'existe pas pour un traitement dans un canton voisin. Dans le Valais existe le libre choix du médecin-dentiste traitant pour les soins conservateurs.

Pratiquement tous les médecins-dentistes/orthodontistes installés dans le canton du Valais disposent du numéro de collaboration et collaborent avec SDJ. Les rares exceptions ont l'obligation d'informer clairement et explicitement les parents qu'ils ne participent pas au système des soins dentaires subventionnés.

Subvention des soins dentaires

Les traitements dentaires en soins conservateurs (traitement de la carie, hygiène) de l'enfant sont subventionnés dès la naissance et jusqu'au 31 décembre de ses 16 ans. La subvention se monte à 40% du total de la facture pour le traitement, sans franchise ni plafond.

Les traitements orthodontiques, approuvés par la Commission médicale de contrôle des soins orthodontiques subventionnés, selon une liste cantonale des anomalies, sont subventionnés depuis le début du traitement jusqu'au 31 décembre des 16 ans de l'enfant. Le subventionnement se monte à 40% des prestations facturées.

Le droit légal au subventionnement d'un traitement orthodontique se base uniquement et exclusivement sur une appréciation médicale. Une liste cantonale exhaustive définit les anomalies qui bénéficient du subventionnement selon les prescriptions légales.

L'orthodontiste/médecin-dentiste doit faire une demande accompagnée des empreintes et radiographies pour prouver que l'anomalie diagnostiquée donne

droit au subventionnement. Cette demande est soumise à la Commission indépendante de contrôle des soins orthodontiques subventionnés qui seule peut décider de l'octroi du subventionnement. Une fois que la Commission médicale a accordé le droit, le traitement bénéficie du subventionnement depuis le début du traitement jusqu'au 31 décembre des 16 ans de l'enfant.

Processus de facturation :

Lorsqu'un traitement est subventionné, aucune facture ne doit être adressée directement aux parents par l'orthodontiste/médecin-dentiste traitant.

La facturation se déroule comme suit :

1. Le médecin-dentiste traitant adresse son honoraire à SDJ qui transforme cette note d'honoraire en facture subventionnée;
2. SDJ adresse cette facture aux parents, qui ne doivent payer que le montant net (honoraires du médecin-dentiste/orthodontiste traitant moins subventions);
3. SDJ demande à la commune de domicile de l'enfant traité la part de subsides pour chaque enfant et pour chaque facture;
4. SDJ est tenue de rembourser, au médecin-dentiste/orthodontiste, dans les 60 jours, les honoraires facturés, et ceci indépendamment du paiement de la facture par les parents.

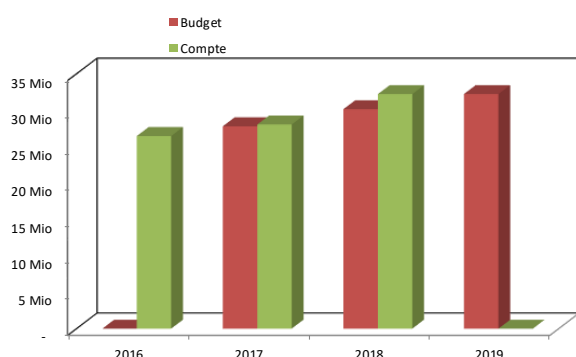
Document de travail à l'usage du Conseil général

4 Affaires sociales

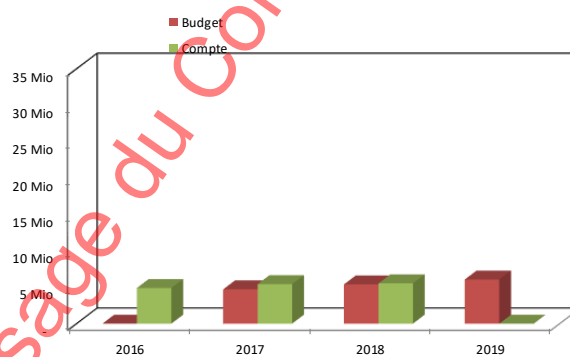
A. Compte de fonctionnement

Fonctionnement	Compte - 2017	Budget - 2018	Compte - 2018	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
Dicastère 4	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	28 039 301,73	30 140 000	32 216 022,51	2 076 022,51	6,89	4 176 720,78	14,90
Revenus financiers	5 422 264,55	5 390 000	5 529 445,04	139 445,04	2,59	107 180,49	1,98
Résultat	22 617 037,18	24 750 000	26 686 577,47	1 936 577,47	7,82	4 069 540,29	17,99

Total des Charges



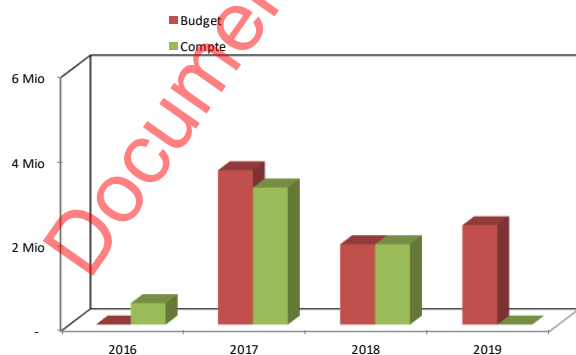
Total des Revenus



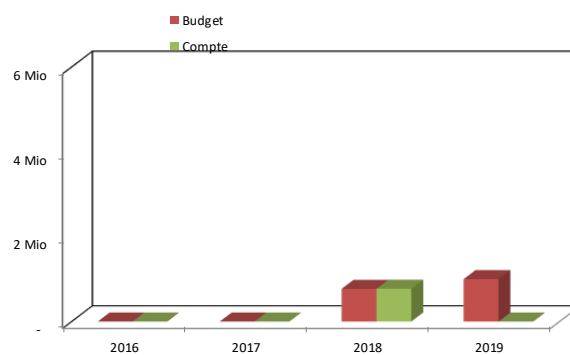
B. Compte des investissements

Investissements	Compte - 2017	Budget - 2018	Compte - 2018	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
Dicastère 4	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	3 241 424,20	1 900 000	1 900 000,00	-	0,00	-1 341 424,20	-41,38
Recettes d'investissements	-	770 000	773 088,70	3 088,70		773 088,70	
Excédent de dépenses	3 241 424,20	1 130 000	1 126 911,30	-3 088,70	-0,27	-2 114 512,90	-65,23

Total des Dépenses



Total des Recettes

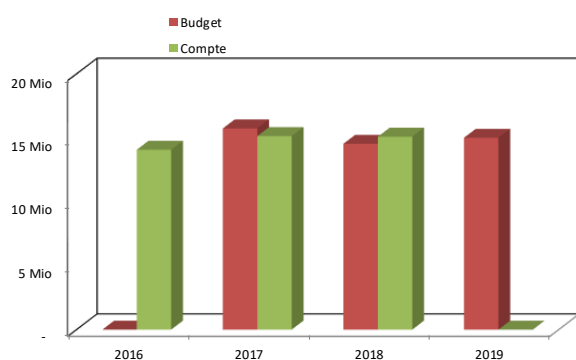


5 Sécurité Publique

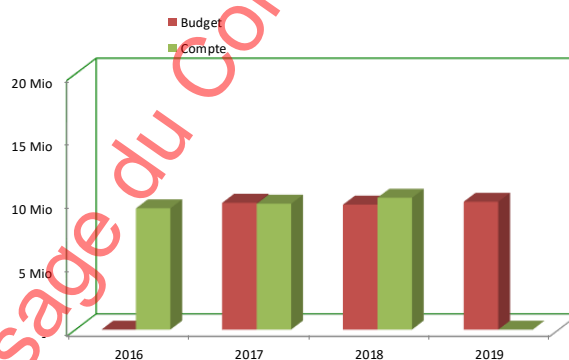
A. Compte de fonctionnement

Fonctionnement Dicastère 5	Compte - 2017 [CHF]	Budget - 2018 [CHF]	Compte - 2018 [CHF]	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	15 131 031,98	14 530 000	15 087 699,66	557 699,66	3,84	-43 332,32	-0,29
Revenus financiers	9 846 570,76	9 770 000	10 311 488,92	541 488,92	5,54	464 918,16	4,72
Résultat	5 284 461,22	4 760 000	4 776 210,74	16 210,74	0,34	-508 250,48	-9,62

Total des Charges



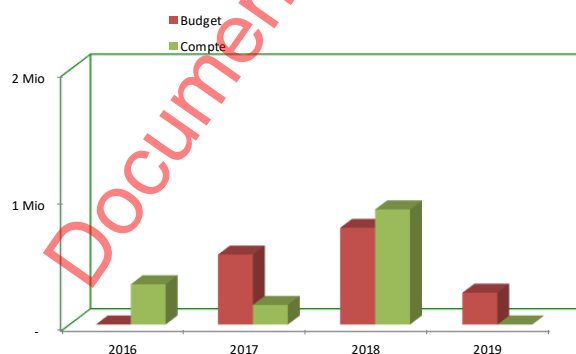
Total des Revenus



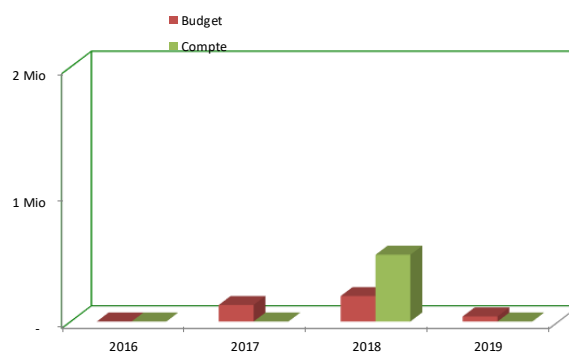
B. Compte des investissements

Investissements Dicastère 5	Compte - 2017 [CHF]	Budget - 2018 [CHF]	Compte - 2018 [CHF]	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	154 104,25	760 000	904 353,05	144 353,05	18,99	750 248,80	486,84
Recettes d'investissements		200 000	524 876,95	324 876,95	162,44	524 876,95	0,00
Excédent de dépenses	154 104,25	560 000	379 476,10	-180 523,90	-32,24	225 371,85	146,25

Total des Dépenses



Total des Recettes

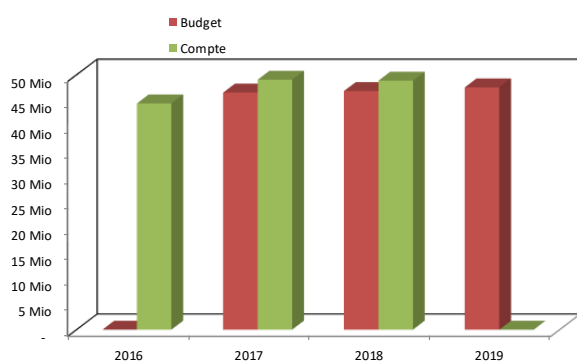


6 Travaux Publics & Environnement

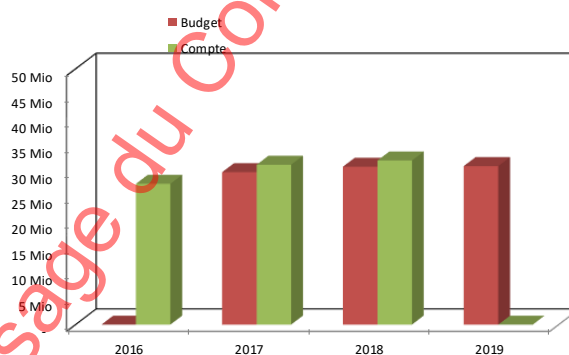
A. Compte de fonctionnement

Fonctionnement	Compte - 2017	Budget - 2018	Compte - 2018	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
Dicastère 6	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	49 049 311,88	46 810 000	48 849 050,23	2 039 050,23	4,36	-200 261,65	-0,41
Revenus financiers	31 256 960,20	30 880 000	32 083 809,60	1 203 809,60	3,90	826 849,40	2,65
Résultat	17 792 351,68	15 930 000	16 765 240,63	835 240,63	5,24	-1 027 111,05	-5,77

Total des Charges



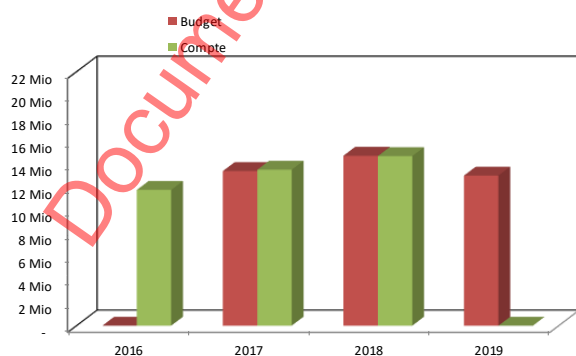
Total des Revenus



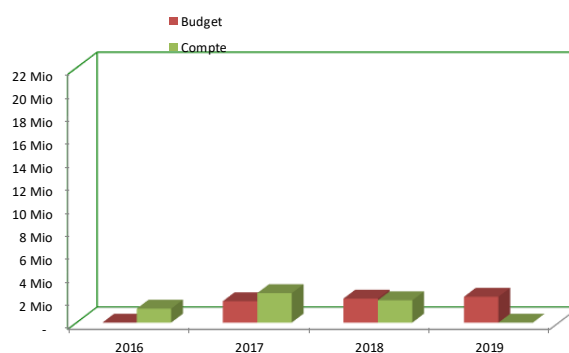
B. Compte des investissements

Investissements	Compte - 2017	Budget - 2018	Compte - 2018	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
Dicastère 6	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	13 515 270,97	14 720 000	14 692 161,02	-27 838,98	-0,19	1 176 890,05	8,71
Recettes d'investissements	2 551 592,25	2 070 000	1 927 798,90	-142 201,10	-6,87	-623 793,35	-24,45
Excédent de dépenses	10 963 678,72	12 650 000	12 764 362,12	114 362,12	0,90	1 800 683,40	16,42

Total des Dépenses



Total des Recettes

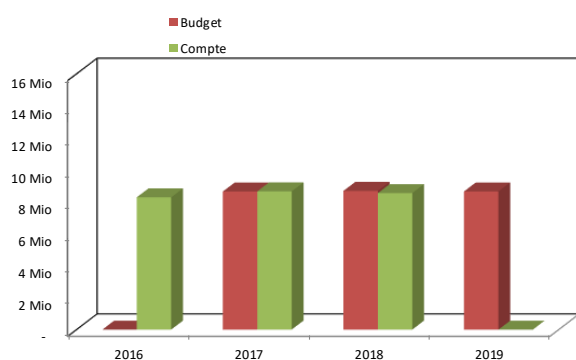


7 Bâtiments & Construction

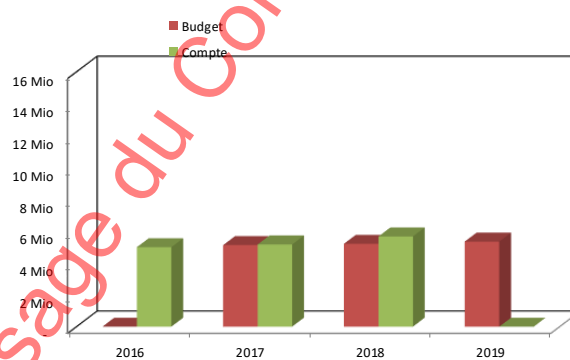
A. Compte de fonctionnement

Fonctionnement Dicastère 7	Compte - 2017 [CHF]	Budget - 2018 [CHF]	Compte - 2018 [CHF]	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	8 648 602,59	8 680 000	8 542 240,09	-137 759,91	-1,59	-106 362,50	-1,23
Revenus financiers	5 162 590,27	5 200 000	5 662 465,18	462 465,18	8,89	499 874,91	9,68
Résultat	3 486 012,32	3 480 000	2 879 774,91	-600 225,09	-17,25	-606 237,41	-17,39

Total des Charges



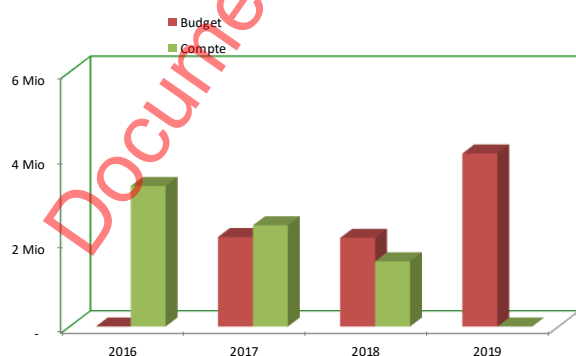
Total des Revenus



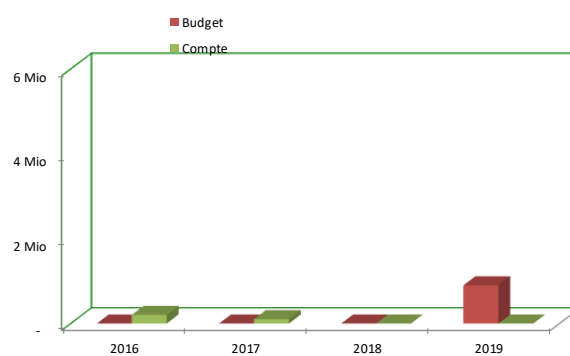
B. Compte des investissements

Investissements Dicastère 7	Compte - 2017 [CHF]	Budget - 2018 [CHF]	Compte - 2018 [CHF]	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	2 386 774,10	2 090 000	1 538 134,50	-551 865,50	-26,41	-848 639,60	-35,56
Recettes d'investissements	103 094,50	-	-	-	0,00	-103 094,50	
Excédent de dépenses	2 283 679,60	2 090 000	1 538 134,50	-551 865,50	-26,41	-745 545,10	-32,65

Total des Dépenses



Total des Recettes

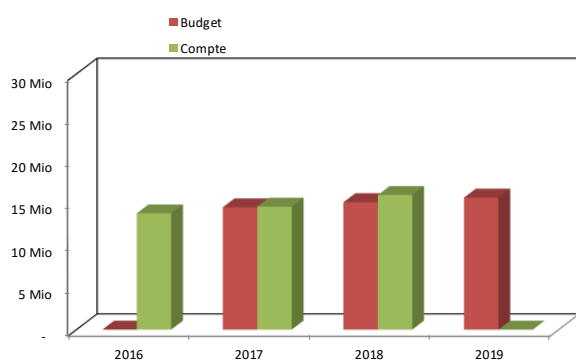


8 Urbanisme & Mobilité

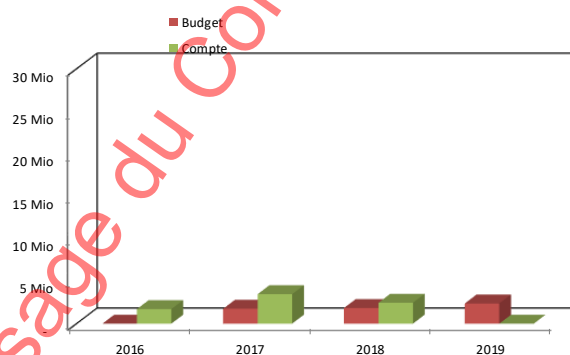
A. Compte de fonctionnement

Fonctionnement Dicastère 8	Compte - 2017 [CHF]	Budget - 2018 [CHF]	Compte - 2018 [CHF]	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	14 422 501,85	14 940 000	15 795 204,59	855 204,59	5,72	1 372 702,74	9,52
Revenus financiers	3 468 842,93	1 840 000	2 454 506,17	614 506,17	33,40	-1 014 336,76	-29,24
Résultat	10 953 658,92	13 100 000	13 340 698,42	240 698,42	1,84	2 387 039,50	21,79

Total des Charges



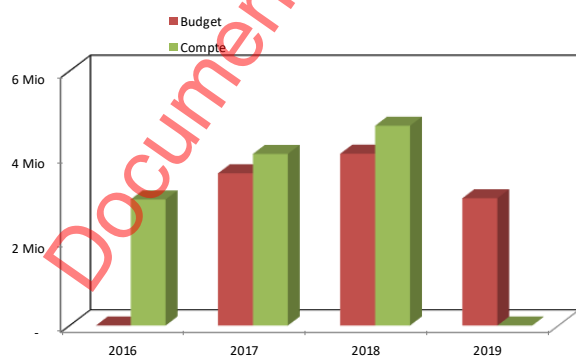
Total des Revenus



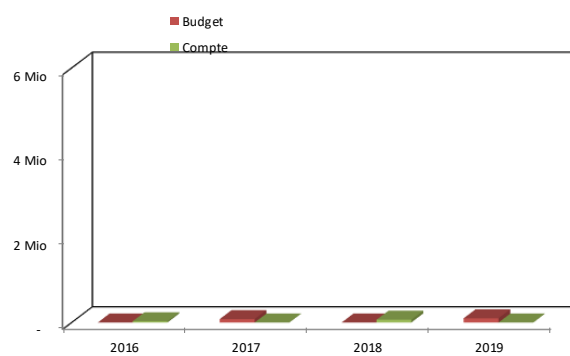
B. Compte des investissements

Investissements Dicastère 8	Compte - 2017 [CHF]	Budget - 2018 [CHF]	Compte - 2018 [CHF]	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	4 044 591,71	4 050 000	4 708 775,95	658 775,95	16,27	664 184,24	16,42
Recettes d'investissements	-	-	65 812,80	65 812,80	0,00	65 812,80	0,00
Excédent de dépenses	4 044 591,71	4 050 000	4 642 963,15	592 963,15	14,64	598 371,44	14,79

Total des Dépenses



Total des Recettes



Statistique de la fréquentation des lignes de Bus

Entre 2010 et 2018, la fréquentation globale sur le total des 5 lignes a presque triplé et même plus que quadruplé sur la ligne de Bramois. Le nombre de voyageurs passe ainsi d'un peu moins de 540'000 à plus de 1'480'000 personnes par année. D'avantage d'informations concernant la fréquentation des bus séduinois sont disponibles dans la figure ci-dessous.

Lignes	2010	2011	2012	2013	2014
BS1-Chateauneuf	129'962	155'974	201'309	231'590	235'333
BS2-Hôpital	190'476	247'065	265'028	268'139	288'960
BS3-Gravelone	14'148	20'874	22'914	19'050	19'288
BS4-Uvrier	93'152	101'961	112'258	108'713	146'926
BS5-Bramois	112'076	114'534	116'568	200'837	210'652
Total	539'814	640'408	718'077	828'329	901'159

2015	2016	2017	2018
278'388	316'755	317'058	320'971
337'583	283'985	279'631	429'709
25'137	30'574	30'660	25'866
171'687	174'169	190'088	204'241
255'799	393'938	471'531	499'359
1'068'594	1'199'421	1'288'968	1'480'146

évolution 17/18	évolution 10/18 (%)	évolution 10/18 (X)
1%	147%	2.47
54%	126%	2.26
-16%	83%	1.83
7%	119%	2.19
6%	346%	4.46
15%	174%	2.74

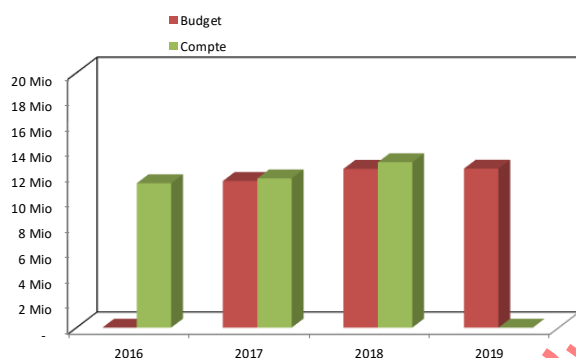
(Source Service de l'Urbanisme & Mobilité)

9 Sport, jeunesse & loisirs

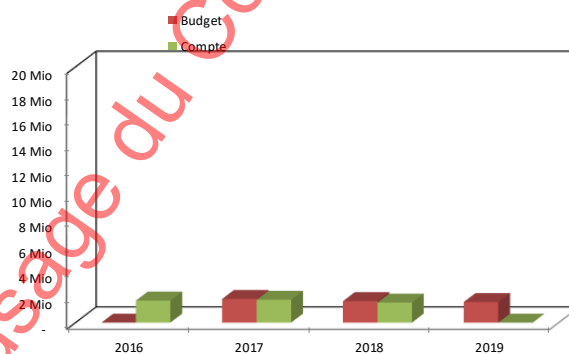
A. Compte de fonctionnement

Fonctionnement	0	0	0	0		0	
Dicastère 9	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	11 713 187,77	12 460 000	12 980 498,74	520 498,74	4,18	1 267 310,97	10,82
Revenus financiers	1 789 061,45	1 680 000	1 564 360,13	-115 639,87	-6,88	224 701,32	-12,56
Résultat	9 924 126,32	10 780 000	11 416 138,61	636 138,61	5,90	1 492 012,29	15,03

Total des Charges



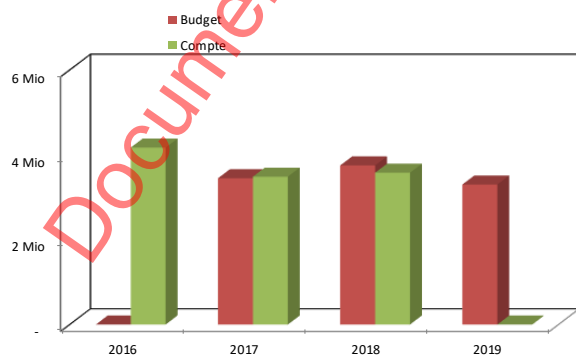
Total des Revenus



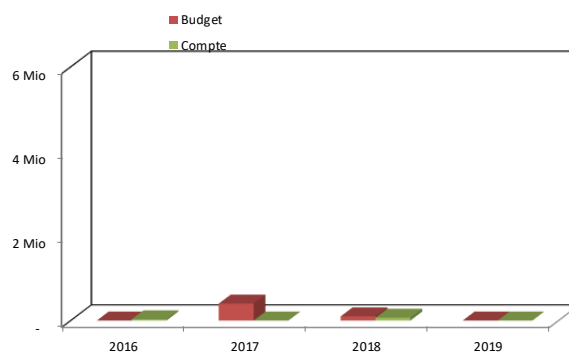
B. Compte des investissements

Investissements	Compte - 2017	Budget - 2018	Compte - 2018	Ecart C 2018 - B 2018		Ecart C 2018 - C 2017	
Dicastère 9	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	3 484 583,46	3 750 000	3 578 204,63	-171 795,37	-4,58	93 621,17	2,69
Recettes d'investissements	230 017,65	100 000	-	-100 000,00	-100,00	-230 017,65	-100,00
Excédent de dépenses	3 254 565,81	3 650 000	3 578 204,63	-71 795,37	-1,97	323 638,82	9,94

Total des Dépenses



Total des Recettes



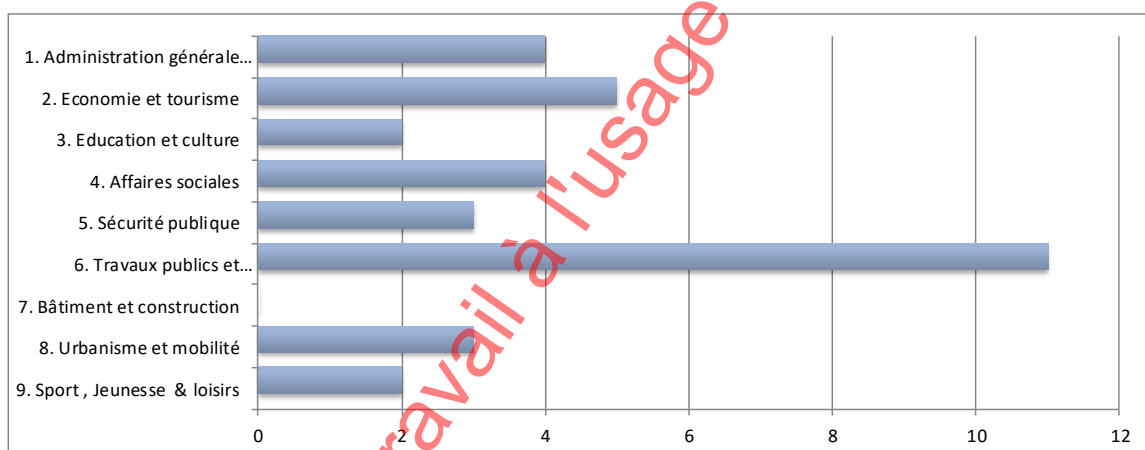
CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Les crédits supplémentaires ayant tous été présentés à la commission de gestion, celle-ci les traite sous une rubrique particulière dans son rapport.

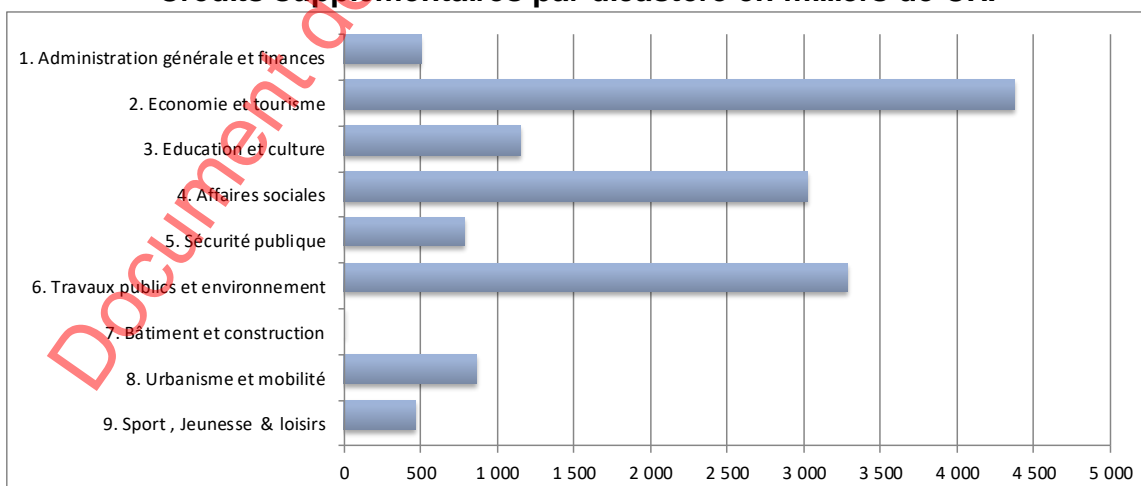
CHF Dicastère	Fonctionnement				Investissement			
	Nbre	Charges Liées	Nbre	Non Liées	Nbre	Dépenses Liées	Nbre	Non Liées
1. Administration générale & finances	4	500 000,00	0		0	0,00	0	
2. Economie et Tourisme	4	4 005 000,00	0	0,00	1	370 000,00	0	
3. Education et Culture	2	870 000,00	0	0,00	0	280 000,00	0	
4. Affaires sociales	4	3 025 000,00	0	0,00	0	0,00	0	
5. Sécurité publique	3	255 000,00	0	0,00	0	530 000,00	0	
6. Travaux publics et environnement	9	1 800 000,00	0	0,00	2	1 485 000,00	0	
7. Bâtiment et construction	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	
8. Urbanisme et Mobilité	2	710 000,00	0	0,00	0	0,00	1	150 000,00
9. Sport, Jeunesse & loisirs	1	160 000,00			1	300 000,00		
Total	29	11 325 000,00	0	0,00	4	2 665 000,00	1	150 000,00

	2 815 000,00
2018	Nombre de crédits supplémentaires 29
2017	Nombre de crédits supplémentaires 17
	Nombre de crédits supplémentaires 5
	Nombre de crédits supplémentaires 9

Nombre de crédits supplémentaires par dicastère



Crédits supplémentaires par dicastère en milliers de CHF



A. Compte de fonctionnement

Ci-dessous le récapitulatif des crédits supplémentaires stipulés aux pages 47 à 49 du fascicule des comptes 2018

CREDITS SUPPLEMENTAIRES 2018 - DEPENSES NON LIEES						
Compte de fonctionnement						
Montants supérieurs au budget de Fr. 50'000.- et de 10%(art. 69 quinquies OGFCo)						
No compte	Libellé du compte	Budget	Comptes	Ecart	Ecart en %	Remarque

Document de travail à l'usage du Conseil général

CREDITS SUPPLEMENTAIRES 2018 - DEPENSES LIEES

Compte de fonctionnement

Montants supérieurs au budget de Fr. 50'000.- et de 10%(art. 69 quinquies OGFCo)

No compte	Libellé du compte	Budget	Comptes	Ecart	Ecart en %	Remarque
110.317	Frais de réceptions et débours	fr. 305 000	fr. 447 548	fr. 142 548	47%	Crédit supplémentaire No 25/2018 de CHF 160'000.-
150.329	Intérêts rémunérateurs et remboursement	fr. 950 000	fr. 1 065 585	fr. 115 585	12%	Crédit supplémentaire No 41/2018 de CHF 115'000.-
152.340	Impôt sur la fortune des immeubles bâtis	fr. 870 000	fr. 1 027 218	fr. 157 218	18%	Crédit supplémentaire No 08/2018 de CHF 150'000.-
152.341	Péréquation financière	fr. 560 000	fr. 633 084	fr. 73 084	13%	Crédit supplémentaire No 09/2018 de CHF 75'000.-
264.318	Honoraires et prestations de service	fr. 225 000	fr. 318 914	fr. 93 914	42%	Crédit supplémentaire No 40/2018 de CHF 90'000.-
264.319	Impôts, taxes et frais divers	fr. -	fr. 459 848	fr. 459 848		Crédit supplémentaire No 39/2018 de CHF 450'000.-
266.315	Entretien d'objets mobiliers	fr. 148 000	fr. 212 959	fr. 64 959	44%	Crédit supplémentaire No 35/2018 de CHF 65'000.-
266.316	Loyers et redevances d'utilisation	fr. 686 000	fr. 3 867 869	fr. 3 181 869	464%	Crédit supplémentaire No 14/2018 de CHF 3'400'000.-
306.366	Subventions accordées à des personnes physiques	fr. 630 000	fr. 717 068	fr. 87 068	14%	Crédit supplémentaire No 33/2018 de CHF 90'000.-
308.314	Entretien de biens immobiliers	fr. 1 515 000	fr. 2 201 727	fr. 686 727	45%	Crédit supplémentaire No 05/2018 de CHF 780'000.-
401.330	Pertes sur créances	fr. 1 000	fr. 73 006	fr. 72 006	7201%	Crédit supplémentaire No 24/2018 de CHF 70'000.-
401.364	Subventions accordées aux EMS	fr. 2 400 000	fr. 2 818 726	fr. 418 726	17%	Crédit supplémentaire No 07/2018 de CHF 400'000.-
401.366	Subventions accordées à des personnes physiques	fr. 12 000 000	fr. 14 088 557	fr. 2 088 557	17%	Crédit supplémentaire No 06/2018 de CHF 2'500'000.-
403.318	Honoraires et prestations de service	fr. 115 700	fr. 169 707	fr. 54 007	47%	Crédit supplémentaire No 34/2018 de CHF 55'000.-
500.318	Honoraires et prestations de service	fr. 126 200	fr. 207 323	fr. 81 123	64%	Crédit supplémentaire No 21/2018 de CHF 90'000.-
503.301	Traitements	fr. 784 900	fr. 896 398	fr. 111 498	14%	Crédit supplémentaire No 22/2018 de CHF 110'000.-
504.311	Achats d'objets mobiliers	fr. 44 700	fr. 98 078	fr. 53 378	119%	Crédit supplémentaire No 23/2018 de CHF 55'000.-
601.313	Marchandises	fr. 666 000	fr. 800 217	fr. 134 217	20%	Crédit supplémentaire No 29/2018 de CHF 150'000.-
601.314	Entretien du réseau routier	fr. 1 341 000	fr. 1 936 953	fr. 595 953	44%	Crédit supplémentaire No 10/2018 de CHF 480'000.-
601.318	Honoraires et prestations de service	fr. 1 000 800	fr. 1 282 560	fr. 281 760	28%	Crédit supplémentaire No 11/2018 de CHF 200'000.-
601.361	Participation à l'entretien des routes cantonales	fr. 1 150 000	fr. 1 376 594	fr. 226 594	20%	Crédit supplémentaire No 03/2018 de CHF 250'000.-
602.314	Entretien de biens immobiliers	fr. 315 000	fr. 467 153	fr. 152 153	48%	Crédit supplémentaire No 12/2018 de CHF 240'000.-
603.375	Subventions à redistribuer à des privés	fr. 5 000	fr. 95 000	fr. 90 000	1800%	Crédit supplémentaire No 30/2018 de CHF 90'000.-
606.314	Entretien de biens immobiliers	fr. 437 000	fr. 547 229	fr. 110 229	25%	Crédit supplémentaire No 37/2018 de CHF 110'000.-
608.313	Marchandises	fr. 105 500	fr. 178 866	fr. 73 366	70%	Crédit supplémentaire No 31/2018 de CHF 80'000.-
610.314	Entretien de biens immobiliers	fr. 770 000	fr. 972 138	fr. 202 138	26%	Crédit supplémentaire No 13/2018 de CHF 200'000.-
852.312	Eau, énergie, combustibles	fr. 185 000	fr. 324 703	fr. 139 703	76%	Crédit supplémentaire No 26/2018 de CHF 70'000.-
856.365	Subventions accordées à des institutions privées	fr. 4 917 000	fr. 5 555 476	fr. 638 476	13%	Crédit supplémentaire No 32/2018 de CHF 640'000.-
901.312	Eau, énergie, combustibles	fr. 210 500	fr. 380 366	fr. 169 866	81%	Crédit supplémentaire No 20/2018 de CHF 160'000.-

B. Compte des investissements

Ci-dessous le récapitulatif des crédits supplémentaires stipulés aux pages 50 et 51 du fascicule des comptes 2018

CREDITS SUPPLEMENTAIRES 2018 - DEPENSES LIEES							
Compte d'investissements							
Montants supérieurs au budget de Fr. 50'000.- et de 10%(art. 69 quinquies OGFCo)							
No compte	Libellé du compte	Budget	Comptes	Ecart	Ecart en %	Remarque	
266,50	Aménagement tarmac et voie de roulage	fr. 500 000	fr. 875 276	fr. 375 276	75%	Crédit supplémentaire No 27/2018 de CHF 370'000.-	
308,50	Centre scolaire de Gravelone	fr. 800 000	fr. 1 073 127	fr. 273 127	34%	Crédit supplémentaire No 38/2018 de CHF 280'000.-	
503,50	Véhicules	fr. 100 000	fr. 521 660	fr. 421 660	422%	Crédit supplémentaire No 02/2018 de CHF 530'000.-	
601,50	Réalisation de routes communales	fr. 1 050 000	fr. 1 436 921	fr. 386 921	37%	Crédit supplémentaire No 28/2018 de CHF 400'000.-	
601,50	Pistes cyclables et parcs vélos	fr. 200 000	fr. 282 558	fr. 82 558	41%	Crédit supplémentaire No 36/2018 de CHF 85'000.-	
601,50	Achats de véhicules	fr. 250 000	fr. 553 679	fr. 303 679	121%	Crédit supplémentaire No 04/2018 de CHF 250'000.-	
603,58	Maintien du vignoble en terrasse	fr. 350 000	fr. 545 464	fr. 195 464	56%	Crédit supplémentaire No 15/2018 de CHF 200'000.-	
604,50	Acquisition de terrains PA	fr. 200 000	fr. 358 089	fr. 158 089	79%	Crédit supplémentaire No 16/2018 de CHF 150'000.-	
606,50	Collecteurs	fr. 900 000	fr. 1 051 798	fr. 151 798	17%	Crédit supplémentaire No 17/2018 de CHF 200'000.-	
606,50	Plan Général d'Evacuation des Eaux, PGE	fr. 900 000	fr. 1 086 242	fr. 186 242	21%	Crédit supplémentaire No 18/2018 de CHF 200'000.-	
856,50	Dépôt pour les bus sédunois	fr. 2 000 000	fr. 2 584 299	fr. 584 299	29%	Selon crédit d'engagement	
900,56	Salles de gym (EPTM) - escrime - escalad	fr. -	fr. 300 208	fr. 300 208		Crédit supplémentaire No 01/2018 de CHF 300'000.-	

CREDITS SUPPLEMENTAIRES 2018 - DEPENSES NON LIEES							
Compte d'investissements							
Montants supérieurs au budget de Fr. 50'000.- et de 10%(art. 69 quinquies OGFCo)							
No compte	Libellé du compte	Budget	Comptes	Ecart	Ecart en %	Remarque	
856,58	Liaison plaine-montagne	fr. 200 000	fr. 348 812	fr. 148 812	74%	Crédit supplémentaire No 19/2018 de CHF 150'000.-	

CONCLUSIONS

- Disponibilité et transparence

La séance avec le président s'est déroulée dans un climat serein. La Cogest relève l'objectivité et la transparence des présentations de M. Varone.

La commission a particulièrement apprécié d'être informée plus en détail sur les travaux et projets en cours et à venir en ville de Sion. Elle pense que ces informations seraient judicieuses lors des communications de la municipalité au plenum.

- Subventions des traitements dentaires

Dans le cadre du dépassement d'un peu plus de 100'000.- du budget des subventions aux soins dentaires scolaires, la Cogest a obtenu des éclaircissements de la municipalité quant au contrôle de la gestion des dossiers de demande de subventions.

Seuls les médecins dentistes et orthodontistes valaisans travaillant avec l'association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse (SDJ) peuvent exécuter des traitements dentaires subventionnés. Les traitements en soins dentaires conservateurs et les traitements orthodontiques sont subventionnés dès la naissance et jusqu'à l'âge de 16 ans, à raison de 40%, sans franchise ni plafond.

Les traitements orthodontiques subventionnés font l'objet d'une liste cantonale exhaustive des anomalies, approuvée par une commission médicale de contrôle sur la base des prescriptions légales.

Avant de débiter un tel traitement, le prestataire de soins doit établir un dossier spécifique et obtenir au préalable une autorisation de la commission indépendante de contrôle.

La Cogest constate qu'il existe des procédures visant à contrôler l'octroi de soins et de subventions y relatives.

- Vente de terrains du patrimoine financier / incidence sur le budget

La COGEST constate que, ces dernières années, le résultat des ventes de terrains du patrimoine financier est surévalué lors de l'élaboration du budget.

Ce manque à gagner doit ainsi être compensé régulièrement par des recettes extraordinaires lors du bouclage annuel des comptes.

La COGEST souhaite donc qu'à l'avenir cette rubrique soit traitée de la manière la plus prudente possible, afin de coller au mieux à la réalité. Les éventuelles recettes supplémentaires constitueraient alors des recettes extraordinaires.

- Investissement / Autofinancement

Le budget 2018 prévoyait un degré d'autofinancement de 83.6%. Malheureusement les comptes ne laissent apparaître qu'un degré de 81.2%.

Cette baisse s'explique par des investissements supérieurs à la moyenne des 10 dernières années, soit soutenus par le Conseil général (crèche des Châteaux, rénovation des centres scolaires, dépôt des bus ou parkings d'échange), soit liés par les investissements du Canton.

Cependant, comme l'insuffisance de financement accroît la dette de CHF 5,49 mios, la COGEST souhaite que la ville puisse autofinancer ses investissements sans recourir à des emprunts. La Municipalité devrait ainsi les prioriser à l'avenir.

- Fiscalité / RFFA

Suite à l'acceptation par le peuple de la RFFA, M. Varone nous a fait part de son analyse quant à l'incidence à court terme de cette modification fiscale sur les finances de la commune par la loi d'application cantonale (actuellement en consultation).

Selon les estimations du service des finances, la baisse des recettes est évaluée à 4-5 millions de francs par an. Les répercussions de la baisse fiscale se feront de manière échelonnée les trois premières années.

Ces éléments auront un impact majeur sur les possibilités d'investissements de la Ville.

- Energies / Bénéfice de 5 mios sur la vente d'énergie

En mars 2017, la COGEST a examiné le crédit supplémentaire de CHF 2'320'000.- demandé par le Conseil communal en vue d'acquérir des actions Lizerne et Morge SA cédées par Axpo.

S'agissant d'un pari sur l'avenir et d'un renforcement du portefeuille en énergie renouvelable et locale détenu par la Ville, la COGEST avait, à l'unanimité de ses membres, donné son aval pour cet investissement.

Si ce soutien avait soulevé quelques réticences et commentaires en plénum, la COGEST est heureuse de constater que les revenus divers de ces titres ont contribué à générer un bénéfice inattendu de CHF 5'190'000.- sur les achats-ventes d'énergies de partenaires. Cet investissement a permis d'éviter un déficit pour l'exercice 2018.

- OCVS / Ambulances

Les négociations avec l'OCVS ont permis de réduire le montant du déficit du compte autofinancé des ambulances.

Les résultats ont été influencés par la suppression des transports inter hospitaliers, repris par l'Hôpital du Valais.

En 2018, le prélèvement sur les financements spéciaux se monte à CHF -77'029.- contre CHF -371'381.- en 2017. Le solde du fonds s'élève à CHF 6'593.-.

Le maintien du centre d'activité dépendra du résultat des négociations en cours.

- Charges et Revenus de fonctionnement

Les charges de fonctionnement ont augmenté de 18,5 % en dix ans. Ainsi, aux comptes 2018 elles s'élèvent à CHF 237 mios, alors qu'aux comptes 2009 elles se situaient à CHF 200 mios.

De leur côté, les revenus de fonctionnement ont augmenté de 17.3 % sur la même période. Aux comptes 2018 ils se montent à CHF 237 mios, alors qu'aux comptes 2009 ils s'élevaient à CHF 202 mios.

Le compte de fonctionnement présente un excédent de revenus depuis 17 exercices.

La Cogest constate que les charges de fonctionnement sont bien maîtrisées et souhaite que la Ville garde comme objectif l'équilibre du compte de fonctionnement.

REMERCIEMENTS

La Commission de gestion remercie le Président de la Ville, les Chefs de service, ainsi que les collaboratrices et collaborateurs pour leur disponibilité et leur engagement tout au long de l'année 2018.

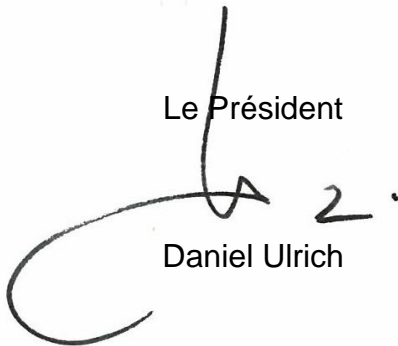
Elle remercie particulièrement le chef du service des Finances, M. Patrick Dondainaz, pour la mise à disposition des chiffres et graphiques utilisés dans le présent rapport.

VOTE FINAL

Madame la Présidente du Conseil général, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, la Commission de gestion vous propose, à l'unanimité des 15 membres présents, d'accepter les comptes 2018 de la Ville de Sion.

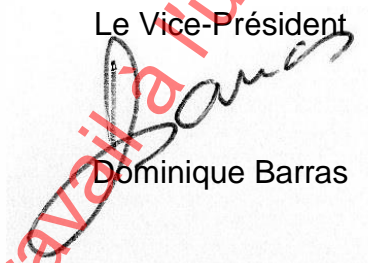
Commission de gestion du Conseil général de Sion

Le Président



Daniel Ulrich

Le Vice-Président



Dominique Barras

Le Rapporteur



Charles-André Rey

